Toutes les indications disponibles montrent que la croissance de la production industrielle est très rapide : elle semble depuis l'été ou l'automne 1972 s'effectuer à un rythme annuel de l'ordre de 10 %, bien supérieur à la tendance enregistrée sur longue période (1). Cette accélération de la production s'est accompagnée d'une embauche accrue.

On s'interrogera sur la signification d'une aussi vive croissance. Constitue-t-elle un phénomène contingent ? Il ne le semble pas : on observe un phénomène analogue à l'étranger. Se justifie-t-elle par l'évolution de la demande ? Pas tout à fait : aussi, à évolution inchangée de la demande finale (hors stocks) adressée à l'industrie, elle devrait sans doute se ralentir, mais rester supérieure à la tendance moyenne enregistrée sur longue période.

Mais si, dans un contexte international expansionniste, l'économie française a une tendance spontanée au maintien d'une forte croissance, il faut souligner que l'utilisation des ressources, du moins de celles disponibles pour le secteur industriel, se situe déjà à un niveau élevé. On s'efforcera donc de caractériser la situation actuelle et probable dans le proche avenir des facteurs de production. On notera également que le taux d'utilisation des capacités de production, du moins dans l'industrie, semble actuellement plus élevé en France que ce n'est, en moyenne, le cas à l'étranger.

1 - FORTE CROISSANCE DE LA PRODUCTION ET DE L'EMPLOI EN FRANCE

A) La production industrielle.

Sur l'indice mensuel de la production industrielle on lit une croissance à un rythme annuel de l'ordre de 10 % depuis l'été 1972 ; les irrégularités qui affectent la série interdisent de déterminer ce taux avec précision ; de plus le champ couvert n'est que partiel : il exclut notamment la plus grande partie des biens d'équipement.

Une autre source d'information est fournie par les réponses des industriels à une question posée dans les enquêtes de conjoncture et portant sur la tendance passée de la production ; si, tout d'abord, on examine le résultat brut on constate qu'il se situe actuellement à un niveau semblable à ceux enregistrés lors de la phase de très vive expansion de 1963 ; si, par ailleurs, on utilise la relation qui a pu être établie sur le passé entre réponses des industriels et rythme de

(1) De l'ordre de 6 % l'an en termes d'indice de la production industrielle (Pour l'indicateur de croissance associé au VI^{e} Plan, représenté par l'indice trimestriel de la production industrielle, on a retenu un taux annuel de 6,2 % de 1970 à 1975, le rythme tendanciel au cours des 20 dernières années étant de l'ordre de 5,4 % : l'indice de la production industrielle sous-estime de un peu plus de 1 % par an en moyenne la croissance de la valeur ajoutée de l'industrie).

croissance de l'indice de la production industrielle, on arrive également à un taux de croissance de l'ordre de 10 % depuis l'automne 1972. Il est certain que cette interprétation est fragile, que des variations assez faibles des dernières données y ont un effet relativement important. Il n'y en a pas moins là un recoupement intéressant.

Allant plus dans le détail, on doit aussi observer que les "indices reconstitués à partir des enquêtes de conjoncture" traduisent mieux l'activité réelle des producteurs de biens d'équipement que ne le fait la partie de l'indice trimestriel qui concerne ces produits, et dont on sait qu'elle est assez fréquemment basée sur des statistiques de livraisons ; d'après l'enquête de conjoncture la croissance de la production s'effectue à un rythme très rapide (au moins 10 %) dans les industries productrices de biens d'équipement ; l'indice trimestriel des biens d'équipement présente, quant à lui, un profil assez plat au cours de l'année 1972 ; il se peut qu'au premier trimestre 1973 on enregistre un sensible accroissement, mais ce n'est pas certain, compte tenu des décalages entre activité de production et livraisons.

La production de biens de consommation semble croître à un rythme un peu inférieur à 10 %, celle de biens intermédiaires à un rythme supérieur à 10 %, du fait notamment de la sidérurgie, de la première transformation des métaux, de la chimie. Au total, il paraît donc vraisemblable que la croissance de la production industrielle s'effectue à un taux annuel proche de 10 %, bâtiment et travaux publics exclus.

Pour ceux-ci on ne dispose guère d'informations directes sur la production, mais divers résultats, dont ceux d'une enquête auprès des artisans du bâtiment, laissent penser que l'évolution de l'activité y est assez soutenue.

B) Les effectifs et le marché du travail.

La croissance des effectifs occupés dans l'industrie (sans le bâtiment) était restée relativement rapide tout au long de la phase de détente dans l'emploi des capacités de production qui était allée du début de 1970 à l'été 1972 : le rythme annuel de création d'emplois salariés était de l'ordre de 60.000, correspondant à l'objectif du Plan pour la période 1970-1975.

Une accélération semble s'être produite, en liaison avec celle de la production industrielle. Il est malaisé de la dater et d'en évaluer l'ampleur : la très forte hausse constatée entre le 1er octobre 1972 et le 1er janvier 1973 (50.000) est à concurrence de 20.000 imputable aux seules industries agricoles et alimentaires, où le résultat pourrait bien relever de facteurs accidentels, mais on notera que depuis le printemps 1972 le mouvement progressif de ralentissement de l'embauche dans les industries de biens d'équipement a fait place à une nouvelle accélération. Un recoupement est au reste fourni par les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture sur la tendance passée de leurs effectifs. La très forte augmentation des offres d'emploi pour les métiers industriels à partir de l'eté 1972, la réduction des demandes d'emploi pour ces mêmes métiers à compter de l'automne 1972, semblent elles aussi témoigner d'une accélération de la croissance des effectifs.

Pour les métiers du bâtiment on a observé également une réduction des demandes d'emploi en fin de mois, une forte hausse des offres en fin de mois. Dans ce secteur le niveau élevé des effectifs occupés recensés au 1er janvier 1973 pourrait traduire l'arrêt d'un mouvement de réduction qui date du début de 1970.

Pour les activités commerciales et libérales le niveau atteint au 1er janvier 1973 par l'indice du Ministère du Travail se situe dans la tendance observée depuis le début de 1970 : le ralentissement observé au premier semestre 1972 n'aurait été que transitoire.

Si, à lui seul, le résultat de l'enquête du Ministère du Travail au 1er janvier 1973 ne permet peut-être pas d'affirmer que la croissance des effectifs s'est notablement accélérée, les données relatives au marché de l'emploi font apparaître un retournement assez net de tendance du moins pour les métiers industriels et ceux du bâtiment : la réduction des demandes d'emploi enregistrées, la hausse des offres d'emploi enregistrées, que l'on retrouve dans les lignages d'offres d'emploi des journaux, témoignent d'une accélération de la croissance : si des facteurs structurels déforment ces séries, ils ne peuvent jouer à très court terme.

2 - A L'ETRANGER EGALEMENT UNE TRES FORTE CROISSANCE

Après un plafonnement au cours des années 1970 et 1971, puis une reprise modérée jusqu'à l'été 1972, la production industrielle de nos principaux partenaires commerciaux, considérés dans leur ensemble (1), a connu une croissance accélérée à partir de l'été 1972. Les rythmes de croissance sont difficile à déterminer de façon exacte, la courbe (voir le graphique page ci-après) étant assez irrégulière et présentant de plus un creux accidentel important en juillet-août 1972. On peut avancer un taux annuel de l'ordre de 6 % - voisin de la tendance moyenne enregistrée sur longue période - du début de 1972 à l'été, de l'ordre de 10 % au moins à partir de la fin de l'été 1972.

C'est aux Etats-Unis que la reprise s'est tout d'abord manifestée. Le creux de la récession s'était situé au quatrième trimestre 1970 et depuis le milieu de 1971 la croissance de la production industrielle s'effectue à un rythme annuel de 10 %.

En Belgique et aux Pays-Bas la reprise se situe au tout début de 1972. Aux Pays-Bas la croissance de la production industrielle n'avait pas subi d'arrêt en 1970 et 1971, mais un simple ralentissement (rythme annuel de 5 % contre 12 % antérieurement), elle a repris un rythme plus rapide dès janvier 1972 : environ 10 % sur l'ensemble de l'année, avec un creux en milieu d'année. En Belgique la production, stable en 1970 et 1971, s'est, elle aussi, développée à un rythme annuel d'environ 10 % à partir de décembre 1971.

---

(1) Moyenne pondérée des indices de production industrielle de nos six principaux partenaires commerciaux : U.S.A., Royaume-Uni, R.F.A., Belgique, Pays-Bas, Italie.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A L'ETRANGER

Moyenne pondérée, par leur part dans nos exportations, des indices de production industrielle de 6 pays. *(1)*

D'après l'OCDE Indice mensuel Base 100 en 1963

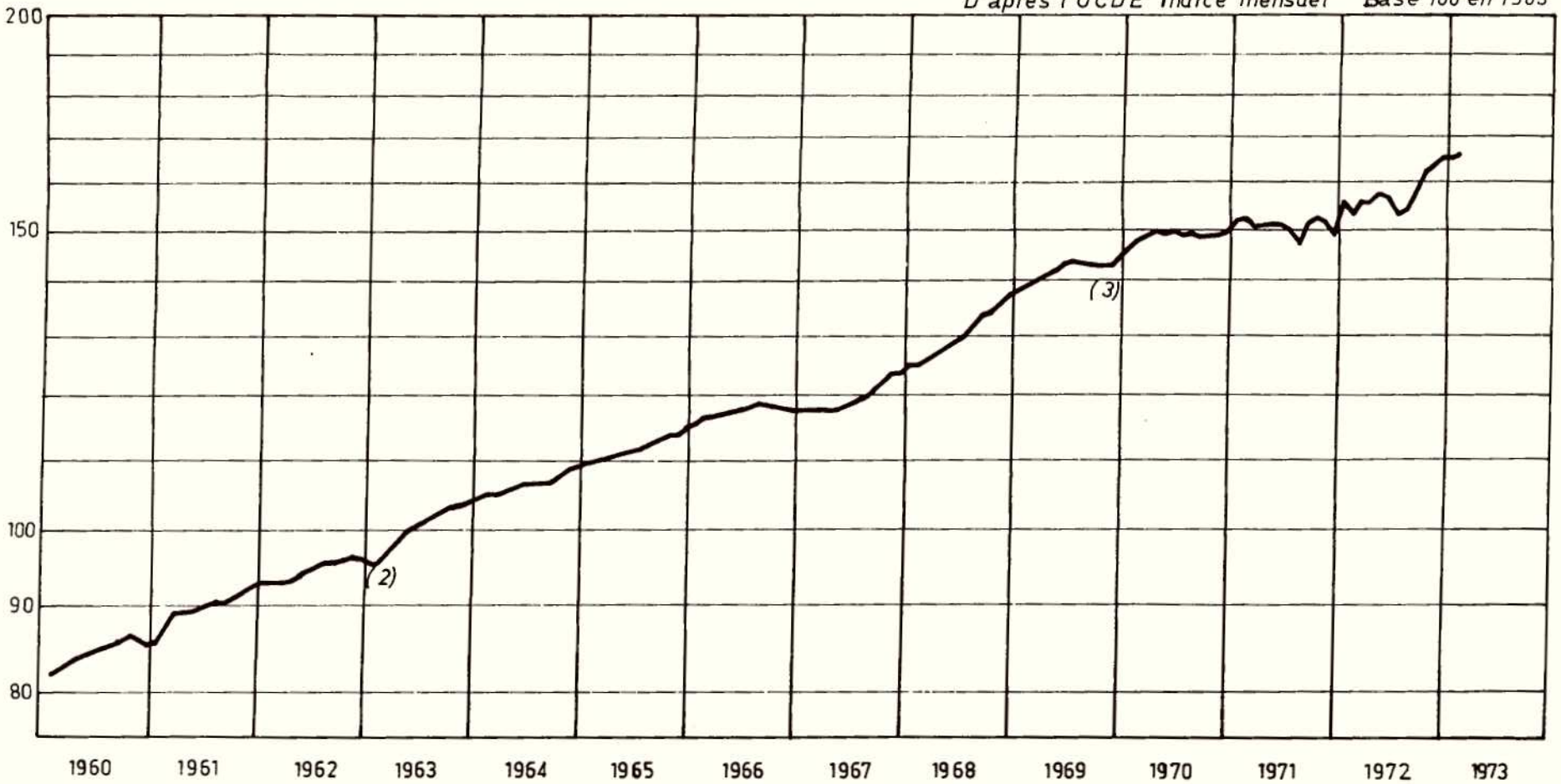

(1) USA, Royaume-Uni, Italie, Belgique, Pays-Bas, RFA.

(2) Hiver anormalement froid.

(3) Grèves en Italie.

Au Royaume-Uni, la production industrielle, pratiquement stable depuis le milieu de 1969, croît depuis mars 1972 à un rythme annuel de l'ordre de 10 %.

En Allemagne (R.F.A.) la reprise s'est fait attendre plus longtemps. La production industrielle était stagnante depuis le milieu de 1970 et n'a recommencé à croître de façon suivie qu'à partir de septembre dernier. Si cette reprise est assez récente, elle est cependant très forte.

En Italie, où la stagnation dure depuis plus de 3 ans, la production industrielle s'est accrue au quatrième trimestre 1972, mais cette tendance ne s'est pas confirmée au début de 1973.

Une telle description montre que, exception faite peut-être du cas de l'Italie - où les problèmes sont de nature plus sociale qu'économique -, la reprise s'est généralisée à l'ensemble de nos principaux partenaires commerciaux et est actuellement très forte.

Le ralentissement conjoncturel enregistré à l'étranger du début de 1970 à la fin de 1971 ne s'était accompagné que d'un ralentissement très modéré de la croissance en France : on ne saurait donc parler de reprise pour ce pays. Mais ceci ne signifie pas que la France ne soit pas affectée par l'environnement international. Il semble bien plutôt que la France possède un potentiel de croissance autonome important - dû à une forte croissance de la population active disponible et de la productivité et à une compétitivité acquise grâce à la dévaluation de 1969 -. Ce potentiel expliquerait la poursuite de la croissance en France dans un environnement international médiocre. Il n'y aurait alors pas lieu d'être surpris que la pression de la demande se soit nettement renforcée en France au cours de ces derniers temps. L'influence de l'étranger sur la conjoncture française ne se limite pas au seul effet direct du commerce extérieur, elle doit aussi se faire sentir sur les perspectives des chefs d'entreprise, leurs investissements, leur formation de stocks. Ce sont certes là des effets qu'il est malaisé de mettre en évidence. Mais, par delà ces imprécisions, il apparaît que la très vive expansion de la production industrielle observée en France depuis l'été ou l'automne 1972 doit être liée, au moins pour partie à la forte croissance enregistrée à l'étranger.

3 - L'ADEQUATION DE L'OFFRE A LA DEMANDE

Comment cette croissance de la production industrielle, très rapide et qui a entraîné un net renforcement de l'emploi des facteurs de production, a-t-elle pu être induite par l'évolution de la demande ? La production et les importations industrielles augmentent fortement. A quels emplois est destiné ce supplément de ressources ? Pour répondre à cette interrogation deux modes de raisonnement sont possibles : l'un, classique, fondé sur les résultats des enquêtes de conjoncture, l'autre, nouveau, permis par l'élaboration de comptes trimestriels équilibrés. On examinera rapidement ce que donnent ces deux types d'information au niveau de l'ensemble de l'industrie, puis on s'efforcera de préciser quelque peu les idées grâce à une analyse par groupes de biens.

Il fallait vraisemblablement que les industriels ressentent une vive pression de la demande pour accroître aussi fortement leur production alors que, vu les niveaux déjà atteints, cette augmentation se heurtait à certaines difficultés. On constate effectivement que, dans leur ensemble, les industriels perçoivent une progression très rapide de la demande adressée à leur entreprise (1). Si l'on considère les opinions sur les carnets de commandes et sur les stocks, on constate qu'un premier déséquilibre entre offre et demande, se traduisant par un gonflement des carnets et une réduction des stocks, s'était manifesté du printemps à la rentrée 1972, qu'un équilibre semblait être intervenu au cours de l'automne et au début de l'hiver 1972-1973, mais qu'un nouveau déséquilibre, important, est apparu au cours des derniers mois. Ainsi, la croissance de la production ne suffit pas pour accroître les stocks dans la proportion désirée par les industriels, compte tenu des livraisons effectuées ; ces livraisons sont suffisamment inférieures aux commandes reçues pour que le développement des carnets de commandes soit plus rapide que celui que les industriels estiment nécessaire pour en maintenir l'importance à un niveau normal par rapport à celui de leur production.

Une telle analyse, d'où ressort une insuffisance actuelle de l'offre par rapport à la demande, n'est toutefois pas entièrement satisfaisante, et ce pour deux raisons ; d'une part la demande reçue par les industriels inclut la demande adressée par des entreprises industrielles à d'autres entreprises industrielles ; il peut y avoir amplification des mouvements, mécanisme d'accélération, à l'intérieur de l'appareil productif ; d'autre part stocks et carnets sont appréciés par rapport à un certain niveau normal, qui, dépendant du niveau de la demande adressée aux industriels, se modifie au cours du temps en fonction de la conjoncture elle-même.

En termes de comptes trimestriels, équilibrés par construction, l'adéquation de l'offre à la demande dans l'industrie se jugera par l'importance de la formation de stocks de produits industriels, cette variation de stocks, faute d'informations statistiques directes, étant obtenue par solde comptable entre ressources et emplois. Les comptes trimestriels du quatrième trimestre 1972 et la projection qu'on a faite de ces comptes pour le premier trimestre 1973 font apparaître une formation de stocks assez considérable. Il pourrait y avoir là l'indice d'un certain déséquilibre entre l'offre et la demande "finale" (hors stocks) de produits industriels.

Essayons de préciser les tendances de cette offre et de cette demande(2), par delà des irrégularités statistiques qui subsistent au niveau trimestriel. Dans cette analyse, les tendances, dégagées parfois à plus long

---

(1) On ne dispose pas de séries statistiques sur les entrées de commandes, mais la question posée aux industriels lors des enquêtes quadrimestrielles (mars, juin, novembre) sur la tendance passée de la demande reçue par leur entreprise en constitue un substitut ; il est vraisemblable que les réponses sont assez largement fondées sur la comparaison à l'année précédente.

(2) Sur la structure des ressources et des emplois de l'industrie, voir Annexe. Au niveau de la production-marges commerciales exclues - la production représente environ les trois quarts des ressources, les importations un quart ; les emplois - hors stocks - se composent essentiellement de quatre postes d'importance approximativement égale : consommation des ménages, FBCF des entreprises, exportations, consommation intermédiaire par d'autres branches.

terme, s'appliquent toutes à la période allant de la rentrée 1972 au printemps 1973. On peut admettre pour la production un rythme de 10 % l'an. Depuis l'automne 1972 les importations croissent très fortement(1), une des causes en étant assez vraisemblablement la constitution de stocks de précaution, face à une très forte hausse des prix et à la crainte de difficultés d'approvisionnement. Dans la mesure où de tels stocks ont été constitués pour des produits bruts et des métaux non ferreux qui ne sont pas produits en France, il y a là un facteur de gonflement de l'offre, qui contribue certes à la formation de stocks, mais qui devrait être éliminé de notre étude : la compensation se fera sur les importations, non sur la production. Même si on excluait ce phénomène transitoire, il resterait que la croissance des importations est très forte depuis six mois, s'effectuant à un rythme annuel certainement supérieur à 15 %, peut-être de l'ordre de 20 %. Au total l'offre de produits industriels pourrait augmenter à un taux annuel voisin de 12 %.

La croissance de la demande "finale" (hors stocks) de produits industriels est sans doute moindre, mais supérieure à la tendance de longue période : la consommation de produits industriels par les ménages croît - depuis plus de deux ans - à un rythme assez soutenu, de l'ordre de 9% l'an ; depuis le début de 1972 les exportations industrielles (2) augmentent très rapidement, à un taux annuel de l'ordre de 15 % ; on ne sait pas grand chose de la consommation intermédiaire de produits industriels par d'autres branches, mais, à en juger par l'indice de production des matériaux de construction, produits qui sont presque exclusivement destinés au bâtiment, la consommation intermédiaire du secteur bâtiment et travaux publics croît fortement depuis le début de 1972, par delà des irrégularités dues au climat : au total l'emploi de produits industriels par d'autres branches doit se développer à un rythme plutôt supérieur à celui enregistré sur longue période. On ne dispose pas d'informations sur la formation brute de capital fixe des divers secteurs, les livraisons de biens d'équipement elles-mêmes ne sont connues qu'avec retard et ne se sont guère développées au cours de l'année 1972 mais, d'après les enquêtes de conjoncture, la production de biens d'équipement croît à un rythme supérieur à 10 % : comptablement une telle accélération se traduit plutôt par une formation de stocks plus importante (stocks d'encours de biens d'équipement) que par un fort gonflement des livraisons, donc de la F.B.C.F., mais, du point de vue du conjoncturiste, il n'est pas injustifié de considérer immédiatement comme un emploi la production de biens d'équipement, souvent fabriqués sur commande spécifique ; alors, et compte tenu de l'incidence du commerce extérieur, l'emploi "formation brute de capital fixe" doit se développer à un rythme peu inférieur à 10 % l'an.

Au total, la croissance de la demande finale (hors stocks) de l'industrie pourrait n'être depuis l'été 1972 guère inférieure à 10 % l'an. Ce rythme serait néanmoins nettement inférieur à celui de l'offre, écart qui traduirait un renforcement de la formation de stocks. Deux causes en peuvent être avancées, l'une, peut-être relativement spécifique à la période actuelle, une formation de stocks de précaution sur certains

---

(1) On avait observé, pour les importations de produits bruts et demi-produits une poussée analogue au début de 1972, suivie d'une chute à l'été.

(2) En volume

demi-produits : ainsi l'activité des grossistes en produits sidérurgiques s'est brusquement accrue en début d'année. L'autre habituelle en période d'accélération de la production : le jeu des stocks amplifie au niveau des ressources les fluctuations des emplois hors stocks.

Au rythme actuel de croissance de la demande finale, la croissance des ressources ne saurait se maintenir indéfiniment ; elle n'apparaît pas toutefois, du moins pendant une phase transitoire, dont il n'est guère possible d'apprécier la durée, comme anormale.

A cette analyse globale il convient d'en joindre une où l'on distingue les biens selon leur destination économique. Pour les biens de consommation on ne peut plus guère observer, à progression constante de la consommation de produits industriels par les ménages, que des oscillations passagères : il semble s'être établi un régime permanent où stocks et intentions de commandes des commerçants ne présentent pas de changements de rythme notable, où les importations croissent un peu plus rapidement que les exportations : pour les premières la croissance s'effectue à un rythme annuel légèrement supérieur à 20 %, et si, au printemps et à l'été 1972, un certain ralentissement a semblé se dessiner, il ne s'est pas confirmé ; les exportations se développent à un rythme de l'ordre de 15 %. Dans ces conditions, en l'absence d'une inflexion sensible du rythme de la demande finale, certains mouvements peuvent apparaître sur la production, les stocks ou les carnets de commandes des producteurs de biens de consommation ; ils ne devraient pas revêtir une très grande ampleur ni durer longtemps.

La reprise des industries productrices de biens d'équipement s'est accompagnée depuis l'automne 1972 d'une assez forte croissance des importations de ce type de produits, importations dont la progression s'était fortement ralentie à partir du début de 1971. Il n'est guère possible d'établir un bilan ressources-emplois à court terme pour ces biens : si les commandes en provenance de l'étranger ont fortement crû, les livraisons à destination de l'étranger ne l'ont pas encore fait.

La reprise de la production de biens d'équipement et la bonne activité du bâtiment ont contribué, avec une croissance très forte des exportations (rythme annuel de l'ordre de 20 %) à stimuler la production des industries de biens intermédiaires. Il se peut aussi qu'aient joué certains facteurs spéculatifs et donc transitoires.

Au total, en l'absence d'inflexion notable de la demande finale de produits industriels, la croissance de la production industrielle ne devrait plus se poursuivre, au-delà des tout prochains mois, au rythme exceptionnel de l'ordre de 10 % l'an enregistré depuis l'été 1972, mais un tel ralentissement, sensible surtout pour les produits intermédiaires, devrait rester limité et la croissance de la production industrielle, dans la mesure du moins où les capacités de production le permettent s'effectuerait encore à un rythme supérieur à celui enregistré sur longue période. Bien entendu, ce passage à un régime de croisière ne saurait se produire que si la demande finale poursuivait sa progression au rythme actuel et ce n'est qu'après un examen de l'évolution probable des divers éléments de la demande que l'on pourra effectivement dégager des perspectives de production.

4 - UNE SITUATION DE FORTES TENSIONS

Il sera ici question essentiellement de l'appareil productif industriel, le seul sur lequel on dispose d'un ensemble d'informations relativement important et le secteur où, d'ordinaire, les fluctuations revètent la plus grande ampleur. Sans doute une telle analyse serait-elle fort insuffisante à moyen terme, notamment en ce qui concerne les incidences sur le marché du travail : ainsi le VI^{e} Plan prévoit un rythme annuel moyen de 310.000 créations nettes d'emploi par an, dont 50.000 (1) seulement dans l'industrie (non compris bâtiment et travaux publics). Mais l'expérience du passé montre qu'à court terme les fluctuations des effectifs dans l'industrie et le secteur bâtiment-travaux publics ont un rôle déterminant.

A) L'emploi des capacités physiques (2)

L'équipement est, semble-t-il, le facteur le plus rare dans l'industrie. Près de 30 % des entreprises étaient en mars 1973 incapables de produire davantage faute d'équipement. C'est là un pourcentage qui n'avait été dépassé - et de fort peu - qu'en novembre 1969 et qui est supérieur au niveau atteint en mars 1964 (27 %). Sous réserve des incertitudes inévitables dans la rétropolation des séries avant 1962, c'est là un niveau bien supérieur à celui atteint à la fin de 1957, qui aurait été de 22 %.

Ce n'est pas que la croissance du stock de capital - calculé à partir des entrées (ce sont les investissements nouveaux connus directement) (3) et d'hypothèses théoriques sur les sorties - ait été lente au cours des dernières années (voir graphique ci-contre) : en 1972 comme en 1971, si les investissements n'ont augmenté que de manière relativement modérée, ils ont été importants en niveau et ont permis une croissance rapide du stock de capital. Sans doute en 1973 les investissements ne devraient encore, du moins d'après les projets actuels des chefs d'entreprises, connaître qu'une augmentation modérée, mais il ne faut pas s'illusionner sur l'effet qu'aurait une croissance plus vive des investissements en 1973 sur le stock de capital : les investissements d'une année ne représentent que quelque 10 % du stock en place : un écart de 5 % sur les investissements d'une année ne signifie qu'une différence de 0,5 % sur le stock de capital existant en fin d'année.

Comment peut-on expliquer qu'il y ait des tensions très fortes dues à l'équipement alors que la croissance du stock de capital est rapide ? Les raisons sont de deux ordres, les unes liées aux facteurs qui ont pu agir sur la croissance des capacités, les autres à la croissance de la production et à ses liens avec le "goulot équipement".

Tout d'abord la durée hebdomadaire du travail (voir le graphique ci-apres) se réduit depuis plusieurs années à un rythme de l'ordre de 1 % par an. Même si la productivité de l'heure marginale de travail est inférieure à la productivité moyenne et donc la réduction de la quantité de travail effectivement fournie par personne employée inférieure à 1 % par an, il en résulte une moindre utilisation du capital en place.

---

(1) Emplois totaux : 60.000 pour les emplois salariés.

(2) Collections de l'I.N.S.E.E. - C 18-19 : J. MAIRESSE : "L'évaluation du capital fixe productif".

(3) Voir : Economie et Statistique, n° 25, août 1971 : J. MAIRESSE : L'estimation du capital : la méthode chronologique".

VARIATIONS EN COURS D'ANNEE DU STOCK DE CAPITAL FIXE DANS L'INDUSTRIE (1)

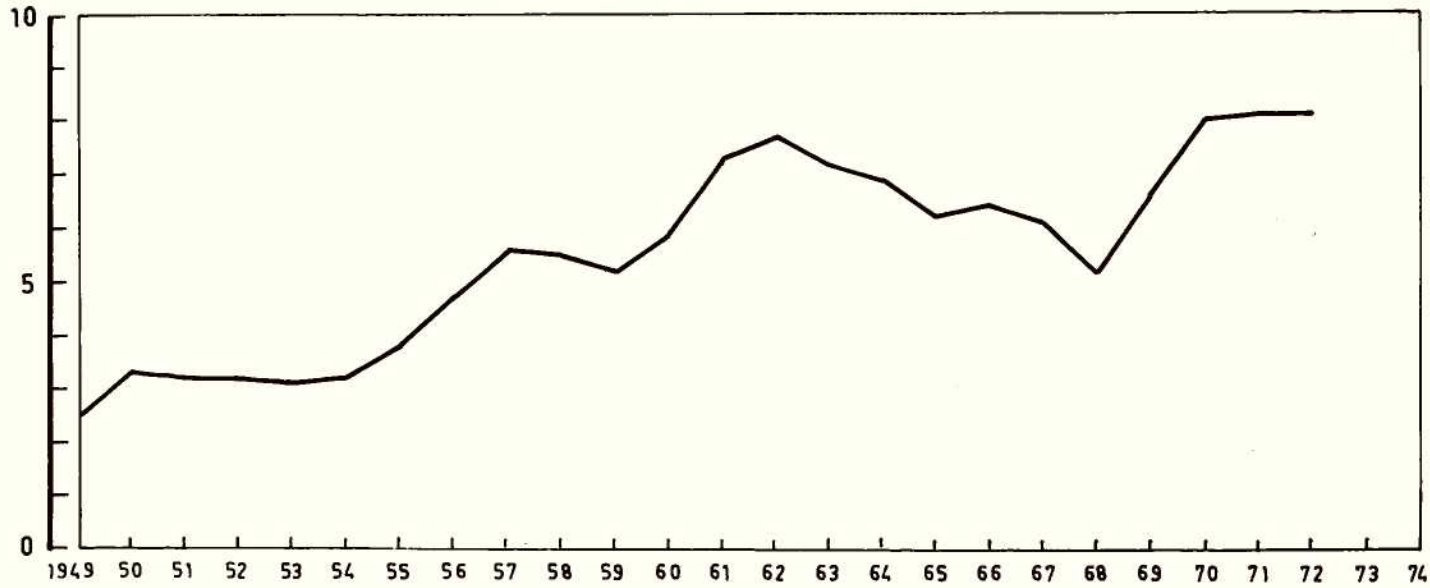

(1) hors industries agricoles et alimentaires, énergie, bâtiment et travaux publics

DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL DANS LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (non compris le bâtiment) OUVRIERS + EMPLOYES

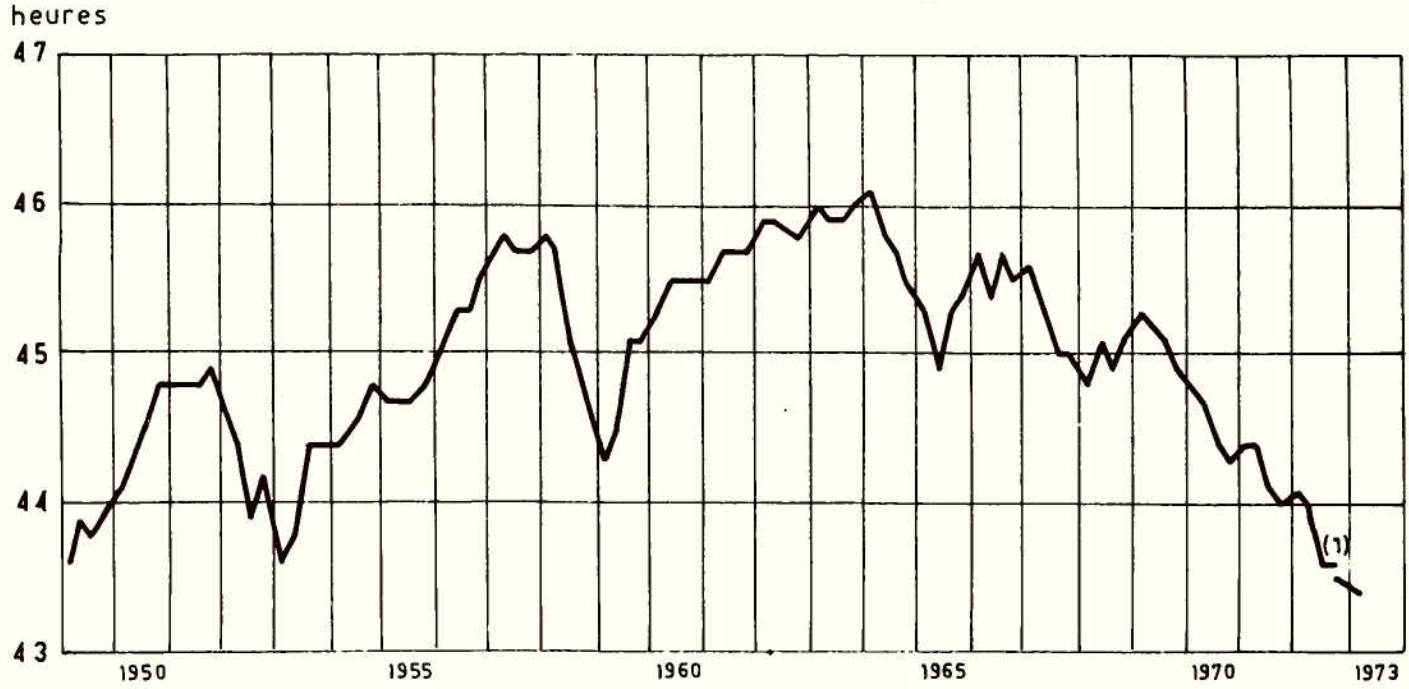

(1) à partir d'octobre 1972 : enquête rénovée

Ensuite, tout calcul du stock de capital le traite comme un bien homogène par delà l'hétérogénéité des investissements effectués, hétérogénéité dans le temps et hétérogénéité dans la nature. Il se peut - et les hausses des salaires y ont dû contribuer - que certains équipements, n'étant plus jugés rentables, aient été déclassés plus vite que ne l'impliquerait le modèle théorique que l'on doit utiliser pour évaluer le capital productif. Il se peut aussi que, davantage que ce n'était en moyenne le cas dans le passé, les investissements nouveaux aient été orientés vers un accroissement de la productivité par personne employée que vers une extension du nombre de postes de travail. Toujours est-il que la productivité horaire du travail a crû au cours des dernières années plus vite que ce n'avait été le cas en moyenne avant 1967.

Par ailleurs, il ne faut pas se dissimuler que tout calcul qu'il porte sur le capital, sur la production, sur la productivité, est approximatif et l'est d'autant plus qu'il concerne des années très récentes pour lesquelles on ne dispose pas de comptes nationaux "définitifs". C'est là un sérieux handicap lorsque de surcroît, comme au cours des dernières années, les fluctuations de l'activité n'ont pas été très amples.

Si les enquêtes de conjoncture n'apportent pas d'explications causales, elles permettent du moins, à partir d'une source "statistique" directe, une étude du phénomène : elles fournissent notamment une information de nature quantitative sur l'utilisation des capacités en place : il est demandé aux industriels d'indiquer de combien ils pourraient accroître leur production, non seulement avec les effectifs en place, mais encore avec une embauche supplémentaire. Le pourcentage d'accroissement indiqué par les industriels s'était accru de l'automne 1969 à l'automne 1970, s'était quelque peu réduit de novembre 1970 à juin 1972, a sensiblement diminué depuis lors et se situe maintenant à un niveau inférieur à celui atteint à la fin de 1969. Sans doute le "goulot équipement" s'était-il, de manière continue, réduit de novembre 1969 au printemps 1972 - tout en restant à un niveau élevé - mais la réduction du pourcentage d'entreprises qui ne pourraient produire davantage s'accompagnait d'un accroissement du nombre d'entreprises qui ne pouvaient accroître leur production que de quelquespour cent.

Une autre remarque est inspirée par l'examen des réponses des enquêtes de conjoncture : le supplément de production permis par une embauche supplémentaire se réduit tendanciellement au cours du temps depuis 1962, première époque pour laquelle on dispose de résultats : il y a meilleure utilisation des équipements en place, ou corrélativement des postes de travail permis par le capital existant (1).

A vrai dire une telle formulation pose le problème de la substitution capital-travail dans la courte période. On peut se demander dans quelle mesure une rareté de l'équipement peut être compensée par (ou encore induire) une croissance des effectifs employés, soit que des investissements légers permettent d'accroître le nombre de postes de travail,

---

(1) Quant au nombre de postes, non quant à l'utilisation de chaque poste, qui dépend de la durée hebdomadaire du travail.

soit que l'on utilise plus complètement ceux qui existent. On doit en tout cas s'interroger sur les ressources en main-d'oeuvre qui sont disponibles, notamment pour l'industrie.

B) L'emploi de la main-d'oeuvre

La croissance des effectifs industriels ayant été "normale" jusqu'à ces derniers temps, le goulot main-d'oeuvre (1) - qui reflète la difficulté qu'ont les entreprises à recruter le personnel dont elles ont besoin - avait retrouvé un niveau analogue à la moyenne de longue période. Mais, de novembre 1972 à mars 1973, la demande de main-d'oeuvre industrielle se faisant plus forte, il s'est accrû, passant de 10 à 13 %.

Deux remarques peuvent être faites à ce sujet :

- le goulot main-d'oeuvre se situe à un niveau bien inférieur au goulot équipement : si, au reste, on considérait les entreprises que seul le manque de personnel empêche de produire davantage, alors que leur équipement le leur permettrait, on n'en trouverait guère que 5 % qui soient dans cette situation ; contrairement à ce qui se passait en 1956-1957 (2), le manque de personnel n'est pas un facteur absolu de limitation de la production. Ceci n'exclut pas au demeurant qu'une orientation plus capitalistique des investissements ait été induite par la crainte de manquer de main-d'oeuvre et ait contribué à limiter ce manque.

- aux entreprises qui pourraient produire davantage il est demandé d'indiquer si, néanmoins, elles sont gênées dans leur production par des difficultés à trouver du personnel : le pourcentage des entreprises ainsi gênées a décrû de juin 1970 à mars 1972, tout en restant élevé ; il a depuis lors augmenté et se situe à un niveau comparable à celui observé fin 1963-1964 et de peu inférieur à celui enregistré dans la période de très fortes tensions de fin 1969-début 1970.

Il n'y a sans doute pas blocage de la production industrielle par insuffisance de main-d'oeuvre, mais toute tendance à une vive croissance des effectifs se heurterait sans aucun doute à un renforcement notable des difficultés de recrutement.

On peut signaler qu'actuellement l'Agence Nationale pour l'emploi recense davantage d'offres que de demandes d'emploi pour les métiers industriels : une telle constatation n'a pas une grande valeur par référence au passé : pour ces métiers la dérive a certainement été beaucoup plus forte pour les offres que pour les demandes ; elle montre cependant que, s'il existe un chômage industriel, ce n'est pas faute d'offre d'emploi en nombre suffisant par les entreprises de ce secteur.

Pour le bâtiment les enquêtes de conjoncture (3) montrent que les entreprises ont des difficultés non négligeables à trouver de la main-d'oeuvre, particulièrement de la main-d'oeuvre qualifiée.

---

(1) Pourcentage d'entreprises qui ne pourraient pas produire davantage faute de personnel.

(2) Période exceptionnelle, il est vrai, du fait du rappel du contingent en période de forte croissance.

(3) Entreprises du bâtiment, Artisanat du bâtiment.

C) Des tensions sur l'appareil productif industriel plus fortes qu'à l'étranger.

Pour comparer les tensions sur l'appareil productif industriel en France et à l'étranger on peut regarder comment se situent actuellement les indices de production industrielle (1) par rapport à une "ligne des pics" déterminée sur une période d'une vingtaine d'années. Une telle méthode est sans doute grossière : outre un problème statistique dû aux changements de séries se posent des problèmes économiques : on suppose que la production potentielle suit un trend exponentiel, ignorant donc les facteurs qui peuvent modifier sa croissance à moyen terme ; on suppose que l'écart entre production réelle et potentielle est le seul indicateur de la pression de la demande, or, lorsqu'on approche du maximum d'utilisation des capacités de production un renforcement de la pression de la demande peut aussi bien se traduire par un gonflement des carnets de commandes ou un déficit du commerce extérieur que par une production effectivement plus forte.

Mais, pour grossière qu'elle soit, une telle méthode permet de saisir une très importante différence dans les situations en France et à l'étranger : en France l'indice de la production industrielle se situe plutôt au-dessus d'une ligne des pics (2) dont depuis le début de 1969 il ne s'était guère écarté ; à l'étranger la moyenne pondérée des indices de production industrielle est actuellement à quelque 6 % en dessous de la ligne des pics, dont elle s'était éloignée au début de 1970 jusqu'à lui être inférieure d'environ 8 % de la fin de 1971 à l'été 1972.

Il est, parmi nos principaux partenaires commerciaux, deux pays où les marges de capacités de production inutilisées (3) dans l'industrie seraient encore très considérables : le Royaume-Uni, où, d'après les calculs de la Banque d'Angleterre, le taux d'utilisation des capacités était, au 4ème trimestre 1972, égal à 90,2 % du niveau maximum de fin 1964 (après un minimum absolu de 87,3 % au premier trimestre 1972) ; l'Italie où le degré d'utilisation s'est amélioré fin 1972, mais est encore très bas (environ 76 % d'après les déclarations des industriels interrogés par l'I.S.C.O. contre 84 % au milieu de 1969, période de bonne conjoncture, mais non de surchauffe). On peut, il est vrai, s'interroger sur la valeur de ces données : au Royaume-Uni le chômage s'est déjà fortement réduit, la balance commerciale est déficitaire, la faiblesse de la croissance de 1969 à 1971 n'a guère dû inciter à un développement des capacités. En Italie la réduction de la durée du travail et les modifications des rapports sociaux intervenus depuis 1969 doivent avoir modifié les conditions effectives d'utilisation des capacités.

---

(1) Pour l'étranger moyenne pondérée des indices de production industrielle de nos principaux partenaires commerciaux.

(2) Rappelons que, comme le montre le paragraphe précédent, on n'en saurait tirer de conclusions très précises quant aux capacités.

(3) Il convient de souligner, que les méthodes d'estimation des marges de production inutilisées sont très variables : par suite les niveaux des taux d'utilisation des capacités ne sont nullement comparables d'un pays à l'autre ; on peut, en revanche, pour chaque pays comparer les taux actuels à ceux enregistrés dans le passé (maxima antérieur en moyenne sur longue période).

Chez nos autres principaux partenaires commerciaux l'utilisation des capacités paraissait à peu près normale au début de 1972 : aux Etats-Unis le taux d'utilisation des capacités dans l'industrie était tombé assez bas lors de la récession de 1969-1970 (75 % environ). Il a augmenté assez vigoureusement depuis le début de 1972 et se situait en février 1973 à 83,5 % contre 87 % lors de la dernière période de haute conjoncture de 1968-1969 (et davantage en 1966, avant la mini-récession). En Allemagne, en Belgique (et sans doute aux Pays-Bas) malgré la détente intervenue par rapport à la phase d'utilisation très forte de 1969, le taux d'utilisation des capacités s'établissait au début de 1973 à un niveau voisin de celui enregistré sur longue période. Pour la R.F.A. il convient toutefois de remarquer que le problème essentiel est celui des disponibilités en main-d'oeuvre.

L'analyse détaillée par pays conduit peut-être à nuancer quelque peu, mais non à modifier profondément la conclusion dégagée d'une étude globale : malgré la reprise à l'étranger la situation conjoncturelle relative de la France reste marquée par des tensions sur l'appareil productif plus fortes qu'à l'étranger.

Dans une période de relative détente la hausse des prix et des rémunérations était restée rapide : du fait d'une utilisation accrue des facteurs de production la pression inflationniste se renforce et ce qui dans la situation économique générale affecte les prévisions de prix et de salaires sera traité plus loin. Mais il faut tout d'abord mentionner deux domaines particuliers qui ont pesé et continuent de peser lourdement sur l'évolution des prix : les produits agricoles et les matières premières. Dans la mesure où ces biens se trouvent en amont des processus de production ils présentent un comportement relativement autonome dont l'analyse peut extraire certains éléments prévisionnels.

L'effet de ces chefs de hausse spécifiques se retrouvera dans l'étude de l'évolution récente et envisageable à très court terme des prix de gros industriels et des prix à la consommation ; pour ces derniers la baisse des taux de T.V.A. intervenue au 1er janvier 1973 a également influencé profondément les résultats du premier trimestre.

Enfin, il conviendra d'estimer la tendance présente des salaires.

1) LES PRODUITS AGRICOLES

La très forte hausse des prix agricoles enregistrée au cours de l'année 1972 n'a pas été un phénomène propre à la France : dans la plupart des pays étrangers les prix agricoles ont connu une accélération très vive qui s'est souvent amplifiée dans les derniers mois de l'année ; les augmentations relevées sur les prix à la production en Grande-Bretagne qui échappent au blocage dépassent 50 % sur les céréales et le bétail, elles s'échelonnent de 20 % à 40 % pour le porc. En Allemagne ces prix s'élèvent de 13 %, de février 1972 à février 1973, en Italie et aux Etats-Unis l'accroissement des prix de gros est proche de 20 % : pour ce dernier pays les deux tiers de la hausse sont imputables au seul dernier trimestre.

Dans une certaine mesure, et notamment pour la viande bovine, cette généralité du mouvement paraît bien liée à la diffusion mondiale d'une pénurie(1). Il reste que dans l'ensemble, l'ampleur des hausses constatées a été sans précédent au cours des quinze dernières années : les insuffisances de production ne suffisent sans doute pas à tout expliquer. La hausse de ces prix sensibles que sont ceux des produits agricoles pourrait aussi bien être un signe qu'une cause de l'inflation.

Néanmoins il est nécessaire de procéder à une analyse classique de l'offre et de l'évolution des prix par groupes de produits si l'on veut cerner au moins certains des facteurs explicatifs. Cette étude est menée dans l'annexe "Situation des marchés agricoles et prix à la production". Après un bref rappel des résultats de l'année 1972 des éléments de prévision y sont avancés pour 1973.

(1) Cependant les évolutions de prix des biens agricoles produits à l'intérieur de la communauté européenne et soumis à réglementation peuvent être très différentes de celles relevées sur le marché mondial : ainsi en est-il en particulier des céréales dont les cours n'ont pas été affectés par la forte demande soviétique.

Les possibilités d'extension de la production agricole permettent d'escompter une croissance en volume plus forte qu'en 1972. Un infléchissement du rythme de hausse des prix pourrait en résulter au cours du second semestre : il serait surtout le fait des prix des produits animaux.

2) LES PRIX MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES

Depuis octobre 1972, les prix mondiaux des matières premières ont connu une hausse sans précédent, avec cependant un léger repli en avril 1973.

Mesurées par l'indice I.N.S.E.E. des prix internationaux de matières premières importées par la France (1968 = 100), les variations d'un mois à l'autre ont été les suivantes :

O/S	N/O	D/N	J/D	F/J	M/F	A/M
+ 4,0	+ 2,9	+ 7,1	+ 6,8	+ 7,4	+ 8,4	- 3,3

De tels mouvements ne peuvent uniquement s'expliquer par la simple conjonction d'une forte demande et de disponibilités souvent réduites. D'autres raisons doivent être invoquées, notamment les incertitudes monétaires.

L'ampleur de la hausse apparaît mieux encore si l'on relève les évolutions de divers groupes sur des périodes plus longues :

GROUPES	PONDERATION	VARIATIONS EN % MESUREES PAR L'INDICE I.N.S.E.E.				
		année 1972 / année 1971	1er trim.73 / 1er trim.72	1er trim. 73 / 4ème trim.72	1er trim.73 / année 1972	mars 1973 / année 1968
Matières premières alimentaires	36.595	+ 3,3	+ 47,1	+ 16,8	+ 33,2	+ 67,3
dont : oléagineux	20.710	+ 3,4	+ 62,5	+ 25,7	+ 46,4	+ 93,0
denrées	15.885	+ 3,0	+ 24,6	+ 3,1	+ 13,9	+ 33,9
Matières premières industriels	63.405	+ 11,6	+ 41,7	+ 26,2	+ 35,1	+ 49,0
dont : métaux	40.120	+ 1,4	+ 22,5	+ 18,2	+ 21,7	+ 17,7
textiles	19.953	+ 34,3	+ 68,9	+ 40,1	+ 56,3	+ 112,3
dont : laine ...	*8.321*	*+ 65,9*	*+ 226,0*	*+ 54,2*	*+ 111,9*	*+ 237,4*
caoutchouc	3.332	- 1,1	+ 70,8	+ 25,3	+ 49,6	+ 45,7
ENSEMBLE	100.000	+ 8,0	+ 43,8	+ 21,9	+ 34,3	+ 55,7

Cet indice est établi sur la base de prix exprimés dans les différentes monnaies de cotation, qui sont fréquemment le dollar U.S. et la livre sterling. En corrigeant l'indice brut, aux prix internationaux, des variations de parité de ces deux monnaies par rapport au franc on aboutit aux résultats suivants :

INDICE GENERAL 1968 = 100	Année 1972	4ème trim. 1972	1er trim. 1973	Mars 1973
Brut	107,4	118,3	144,2	155,7
Corrigé	113,1	119,2	140,6	146,5

VARIATIONS EN POURCENTAGE

INDICE GENERAL	Année 1972 / Année 1971	1er trim. 1973 / 4ème trim. 1972	1er trim. 1973 / Année 1972
Brut	+ 8,0	+ 21,9	+ 34,3
Corrigé	+ 0,4	+ 18,0	+ 24,3

Ainsi pour la seule période janvier-mars 1973 et par rapport à la moyenne de l'année 1972 le prix *en francs* des matières premières importées par la France que mesure l'indice I.N.S.E.E. (1968 = 100) a augmenté de 24 % alors qu'il était resté pratiquement inchangé entre 1971 et 1972 (rapport des moyennes annuelles).

Si l'on s'interroge sur les origines d'une croissance aussi rapide, la plus forte des 25 dernières années, il faut noter le niveau particulièrement déprimé atteint par ces produits dès la fin de 1970 et maintenu jusqu'à l'automne 1972 en raison du ralentissement de la conjoncture internationale puis de la crise monétaire survenue fin 1971 : les seuls évènements marquants à la hausse avaient alors été les contrecoups de la révision des accords pétroliers du début 1971 et la forte progression des cours des textiles naturels tandis que se poursuivaient les baisses du caoutchouc et des métaux non ferreux. En mars 1973 les évolutions des six derniers mois bien que toutes de même sens et de forte amplitude peuvent être jugées différemment par référence aux niveaux antérieurs : pour les matières premières alimentaires les prix des oléagineux ont été les plus relevés mais semblent à présent connaître un plafonnement, pour les matières premières industrielles les textiles ont doublé en deux ans et le caoutchouc retrouve les plus hauts cours pratiqués fin 1969 cependant que les métaux leur sont encore inférieurs de quelque 20 %.

Il se peut certes que le marché ne corrige brusquement vers le bas certaines augmentations manifestement excessives qui précèdent et, pourrait-on dire, anticipent la deuxième dévaluation du dollar. C'est ainsi qu'en avril les indices Moody's et Reuter ont légèrement reculé. Il en est de même en ce qui concerne l'indice I.N.S.E.E. 1968. Mais il est trop tôt encore pour affirmer que cette baisse inaugure un véritable renversement de tendance.

INDICE " REUTER "

(PRIX DE GROS A L'IMPORTATION EN GRANDE-BRETAGNE base 100 au 18_9_1931)

(1) Dévaluation de la livre sterling le 18 septembre 1949
(2) " " " 18 novembre 1967
(3) Flottement le 23 juin 1972

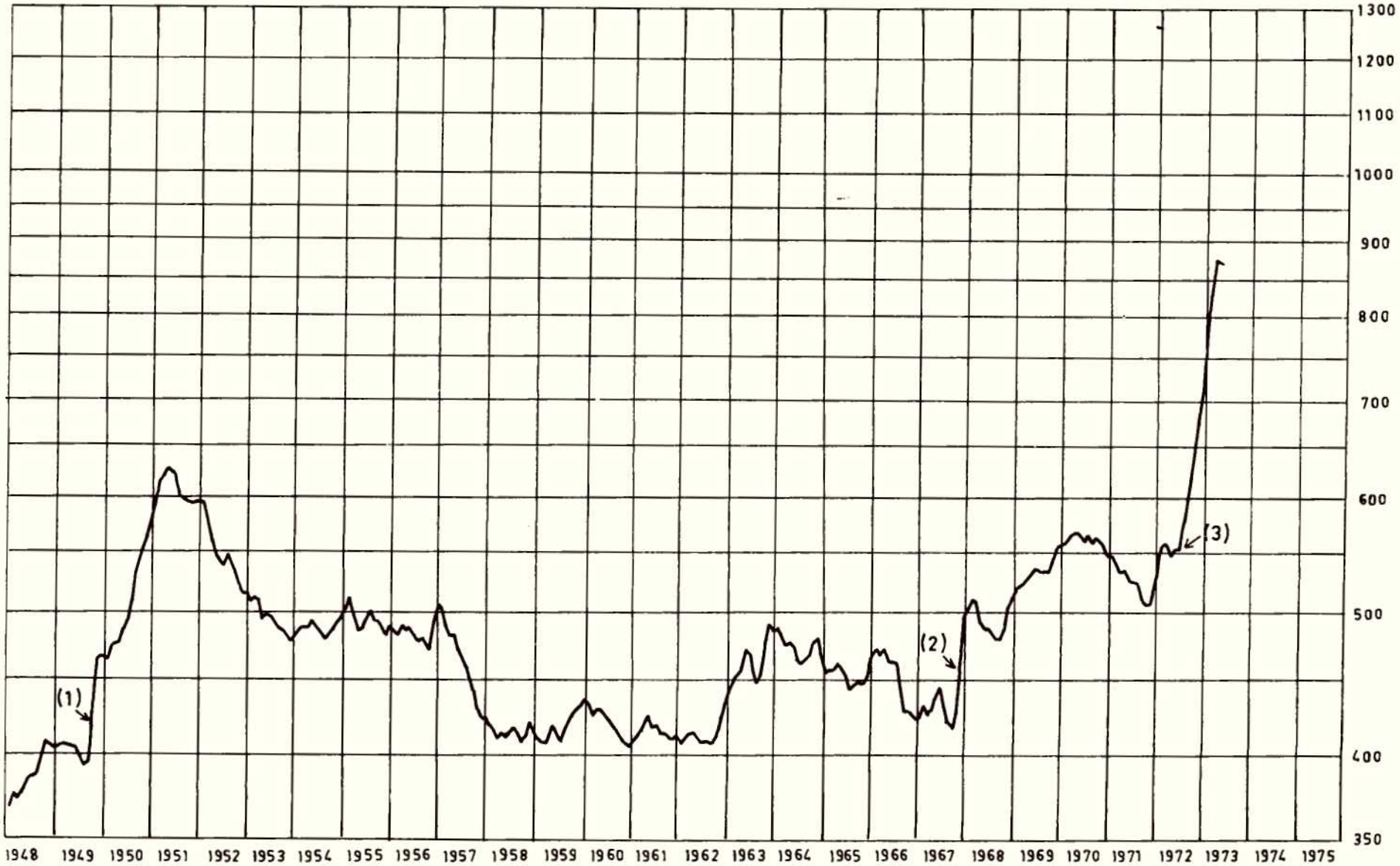

Même en admettant que se constitue un palier au niveau atteint en mars, le renchérissement exprimé en francs au 1er semestre serait tout de même de l'ordre de 20 % sur la moyenne de l'année 1972. Ainsi donc au cours de cette première moitié de 1973 les prix des matières premières importées par la France ont déjà été et risquent d'être encore des facteurs d'inflation non négligeables.

3 - LES PRIX INDUSTRIELS A LA PRODUCTION

L'évolution des prix des matières premières industrielles est reprise par l'indice des prix de gros qui distingue produits importés et produits nationaux : on retrouve bien avec cet indicateur la croissance rapide signalée sur les prix mondiaux des matières premières puisque le niveau qu'il atteint pour ces produits en mars 1973 est supérieur de près de 20 % au niveau moyen relevé du début 1971 à la mi-1972 : s'il faut noter sur le plan national la très forte augmentation des cuirs verts dont les cours connaissent à présent une certaine détente, le renchérissement est surtout le fait des produits importés pour lesquels l'accroissement est supérieur à 30 %. Les retournements de tendance peuvent être différenciés par groupes : la hausse date de plus d'un an pour les matières premières destinées à l'habillement, elle est plus récente pour le caoutchouc et les oléagineux et ce n'est qu'au début de 1973 que le prix des métaux non-ferreux, où le cuivre tient une part importante, s'est fortement redressé.

En revanche l'indice des prix des produits énergétiques est resté approximativement stable depuis 18 mois : cette situation risque d'être modifiée par une remise en cause des accords entre compagnies pétrolières et pays producteurs à la suite des rajustements monétaires récents sans que l'on puisse en estimer avec précision les conséquences sur les prix en francs : la libération des importations américaines pourrait entraîner sur ce point une tension supplémentaire.

Variable selon les produits considérés, la hausse des matières premières a aussi des répercussions différentes selon le stade d'élaboration des biens : ainsi, hors-taxes, les prix des produits industriels semi-transformés ont crû de près de 9 % d'août 1972 à mars 1973. L'accélération est très nette par rapport à la tendance connue de fin 1971 à l'été 1972 (de l'ordre de 5 % l'an). Cependant les prix des produits peu transformés ont des variations plus amples que ceux des produits finis, étant beaucoup plus affectés par les fluctuations des cours des matières premières.

L'appréhension de ce phénomène peut être complétée par les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture. Il est fait usage à cet effet d'une décomposition relativement fine en 5 groupes qui permet notamment pour les biens de consommation de distinguer les biens élaborés de consommation (tels que l'habillement) et les biens intermédiaires de consommation (tels que les filés).

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION (hors taxes)

Résultats des enquêtes de conjoncture
corrigés du biais habituellement constaté

Taux annuels	1 9 7 2			1973	
	mars / nov.	juin / mars	nov. / juin	mars / nov.	Prévision juin / mars
Biens d'investissement	4,1	3,1	4,7	4,7	4,7
Biens intermédiaires d'investissement	3,2	3,5	4,7	3,8	6,3
Biens intermédiaires purs	0,8	1,5	4,7	5,9	9,1
Biens intermédiaires de consommation.	3,2	6,7	6,1	11,0	7,9
Biens de consommation	3,2	10,7	4,9	4,4	6,3
E N S E M B L E	2,9	5,1	4,9	5,9	6,7

Ces chiffres traduisent une accélération de la hausse des prix à la production (hors taxes) à la fin de 1972 pour les biens intermédiaires purs et intermédiaires de consommation : celle-ci s'étend à l'ensemble des biens intermédiaires et aux biens de consommation dans les prévisions qui portent sur le deuxième trimestre.

De manière plus détaillée on s'aperçoit que la récente accélération est presque uniquement imputable à un seul produit, la laine, dont les prix auraient augmenté de 15 % en quatre mois. Si l'on isole cette forte augmentation on constate que la hausse des autres biens intermédiaires a été voisine de 6 % l'an dans la période récente et celle de l'ensemble des produits de l'ordre de 5,3 % : soit un demi-point de plus que précédemment. Pour les biens intermédiaires purs ce sont les produits de la sidérurgie et de la première transformation des métaux, le petit outillage et les emballages métalliques, le caoutchouc et les métaux non-ferreux qui sont les plus touchés : on retrouve ici l'influence des hausses de matières premières signalées plus haut.

L'accélération qui apparaît dans les prévisions énoncées par les industriels a plusieurs origines : la diffusion progressive des hausses des produits bruts à l'ensemble de l'industrie mais aussi les effets d'une plus grande saturation des capacités de production, et le maintien des augmentations de salaires à un taux proche de 12 % ; enfin l'échéance des accords de programmation qui régissent les prix à la production tend à regrouper sur cette période de l'année les intentions de hausses de prix. Le nouveau dispositif de programmation contrôlée des prix comporte certains assouplissements par rapport à l'objectif antérieur (3 % l'an) puisqu'il autorise des taux allant de 3 % à 4,2 % selon les branches d'activité ; de plus les industriels pourront opter pour une solution leur permettant de répercuter les variations des cours des matières premières. Dans cette hypothèse le taux de hausse portant sur la partie valeur ajoutée de leurs prix hors taxes devra être limité à 3 %.

On peut admettre qu'une part importante de ces mesures de réglementation annuelle des prix est incorporée dans le fort pourcentage de hausse annoncée par les industriels pour le deuxième trimestre et constitue une avance sur les trimestres ultérieurs. Il n'en reste pas moins que les relèvements de prix qui seront pratiqués d'ici l'été risquent d'être très importants.

La croissance plus rapide des prix de gros des produits manufacturés qui se manifeste à partir de l'été 1972 est également ressentie à l'étranger comme le montre le tableau ci-dessous.

EVOLUTION DES PRIX DE GROS DES PRODUITS MANUFACTURES

Taux de croissance annuels

	1971 II / 1970 IV	1971 IV / 1971 II	1972 II / 1971 IV	1972 IV / 1972 II
Etats-Unis	3,8 %	1,4 %	3,8 %	4,0 %
Royaume-Uni	10,5 %	4,9 %	6,5 %	8,4 %
Allemagne	7,3 %	1,0 %	4,0 %	4,2 %
Pays-Bas	6,7 %	0 %	4,9 %	3,2 %
Belgique	5,5 %	4,4 %	3,0 %	3,4 %
Italie	2,8 %	2,2 %	2,8 %	6,1 %
Moyenne pondérée clignotant prix	5,7 %	2,0 %	4,0 %	4,7 %
Moyenne pondérée Part dans les exportations françaises	5,5 %	2,0 %	3,8 %	4,7 %
France	7,7 %	3,4 %	5,3 %	9,4 %

Ces mouvements sont confirmés par la tendance des mois les plus récents.

Aux Etats-Unis la hausse a atteint + 1,0 % en février 1973 alors qu'elle n'était que de 3,1 % sur les onze mois antérieurs. En Allemagne elle passe de 5,5 % par rapport à février 1973 à près de 8 % en taux annuel sur les 6 derniers mois : le même rythme est atteint en Italie à partir d'un taux précédent plus faible.

4 - LES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES

En France comme à l'étranger la fin de l'année 1972 a également été caractérisée par une accélération des prix à la consommation retracée par le tableau suivant.

	Taux Semestriels			
	décembre 70 à juin 71	juin 71 à déc. 71	décembre 71 à juin 72	juin 72 à déc. 72
ETATS-UNIS				
Ensemble	2,0 %	1,3 %(3)	1,6 %	1,8 %
n.c. alimentation	1,7 %	1,4 %(3)	1,5 %	1,5 %
alimentation	3,3 %	1,0 %	2,3 %	2,4 %
ROYAUME-UNI				
Ensemble	6,4 %	2,3 %(4)	3,5 %	3,9 %
n.c. alimentation	5,3 %	2,7 %(4)	3,4 %	3,9 %
alimentation	7,9 %	2,2 %	3,7 %	4,0 %
ALLEMAGNE				
Ensemble	3,6 %	2,1 %	3,2 %	3,1 %
n.c. alimentation	3,2 %	2,7 %	2,7 %	2,9 %
alimentation	4,5 %	1,0 %	4,2 %	3,7 %
PAYS-BAS				
Ensemble	5,1 %(1)	3,5 %	4,3 %	3,3 %
n.c. alimentation	6,2 %	3,5 %	5,3 %	2,6 %
alimentation	3,4 %	3,5 %	2,7 %	4,7 %
BELGIQUE				
Ensemble	2,8 %(2)	2,7 %	2,7 %	3,6 %
n.c. alimentation	3,6 %	2,6 %	2,0 %	3,1 %
alimentation	1,2 %	3,0 %	3,5 %	5,0 %
ITALIE				
Ensemble	2,1 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
n.c. alimentation	2,2 %	2,3 %	2,7 %	3,6 %
alimentation	2,0 %	2,6 %	3,3 %	5,4 %
Moyenne pondérée : Clignotant Prix				
Ensemble	3,5 %	2,1 %	2,8 %	3,0 %
n.c. alimentation	3,3 %	2,4 %	2,6 %	2,7 %
alimentation	3,9 %	1,7 %	3,3 %	3,8 %
Moyenne Pondérée : Part dans les exportations françaises				
Ensemble	3,4 %	2,4 %	3,0 %	3,4 %
n.c. alimentation	3,4 %	2,6 %	2,8 %	3,0 %
alimentation	3,4 %	2,0 %	3,5 %	4,3 %
FRANCE				
Ensemble	3,1 %	2,8 %	2,7 %	4,0 %
n.c. alimentation	3,2 %	2,4 %	2,2 %	3,6 %
alimentation	3,0 %	3,7 %	3,8 %	4,7 %

(1) Voir notes page suivante

Cette évolution en partie liée au climat de reprise générale qui succède à la phase de stagnation des années 1970 - 1971 risquait d'entraîner dans notre pays un important renforcement de l'inflation si l'on note qu'à l'opposé de la plupart des pays occidentaux la demande intérieure aussi bien qu'extérieure avait conservé un niveau élevé, entraînant l'utilisation croissante des capacités de production. Il devenait donc nécessaire de mettre en place un dispositif de mesures qui permettrait aux prix français de s'élever moins rapidement que dans les autres pays occidentaux. Peuvent concourrir à cet objectif :

- les mesures destinées à restreindre progressivement les liquidités monétaires en limitant la croissance des encours de crédits bancaires.

- l'allègement des taux de T.V.A. applicable à partir du 1er janvier 1973.

- les accords de programmation qui bien que ne constituant pas un blocage des prix, visent à contenir dans une limite raisonnable les hausses résultant de l'accroissement des rémunérations, y compris les résultats d'exploitation, et des coûts des matières premières.

Ajoutons que la dévaluation des monnaies d'un certain nombre de partenaires commerciaux de la France pèsera également sur les prix.

On a vu plus haut quelles étaient les hausses récentes et prévisibles des prix des produits agricoles et des matières premières et quelles étaient les indications fournies par les industriels pour les mois à venir. Il convient de tenir compte, non seulement des hausses futures éventuelles mais également du degré de répercussion des hausses passées et non encore entièrement intégrées. On constate en effet de façon très générale une diffusion progressive de toute augmentation de prix décidée en amont à travers les phases de transformation et de distribution dès lors qu'aucune modification de structure ne vient améliorer la productivité du circuit. Ceci est particulièrement visible pour les produits agricoles dont les prix évoluent sur longue période de façon sensiblement parallèle au stade du gros et du détail ; or les prix agricoles à la production ont augmenté de 14,2 % l'an dernier et les cours mondiaux des matières premières alimentaires importées se sont accrus de près de 50 % (depuis l'été 1972), contre 8,5 % au détail ; ceci est également notable pour un certain nombre de services, soit qu'ils incorporent des produits alimentaires (hôtels, cafés, restaurants) soit qu'ils soient soumis à des révisions de prix périodiques et relativement espacées (services de soins personnels, réparations, services de santé) ; les hausses de salaires récentes dont le rythme s'est accéléré pèseront alors dans les renouvellements de conventions.

Notes du tableau de la page précédente :

(1) Aux Pays-Bas : relèvement du taux de la T.V.A. au 1.1.1971 : Effet mécanique de l'ordre de 0,5 %.

(2) Résultats influencés par l'introduction au 1.1.1971 de la T.V.A. : Effet mécanique de l'ordre de 2 %.

(3) Gel des prix appliqué du 15 août au 15 novembre 1971.

(4) En juillet : Baisse de la Purchase Tax, et Engagement de la C.B.I. de limiter les hausses de prix à 5 % pendant un an.

SOURCE : O.C.D.E. (Sauf pour la Belgique : les indices pour l'ensemble n.c. alimentation et pour l'alimentation ont été calculés d'après les sources nationales).

Ces considérations sont nécessaires si l'on veut tenter d'estimer les effets induits par une mesure spécifique sur l'évolution naturelle des prix. Les décisions de réduction de taux de T.V.A. sont à cet égard un des rares types de mesures dont il soit relativement aisé de calculer les effets indirects, de telles décisions ayant été déjà prises en d'autres occasions avec cependant une portée moins générale.

L'évolution des prix à la consommation au cours du 1er trimestre traduit les effets contraires du rythme rapide de progression qui, depuis 1968, affecte la plupart des économies occidentales et de la baisse des taux de T.V.A. décidée en décembre 1972. Cette mesure, outre qu'elle permettait de modifier la structure des prélèvements fiscaux, avait pour but d'atténuer les anticipations inflationnistes et de briser d'éventuels mouvements de défiance envers la monnaie qu'aurait pu provoquer l'accélération enregistrée au 2ème semestre.

Les dispositions prises avaient pour incidence mécanique une baisse des prix de 1,2 % dont le calendrier était le suivant :

- 0,9 % en janvier 1972
- 0,2 % en février 1973
- 0,1 % en mars 1973,

la périodicité trimestrielle d'une partie des relevés de prix ne permettant pas la prise en compte immédiate de la totalité de la mesure.

Les expériences antérieures en matière de modification des taux de T.V.A. - hausse en janvier 1969, changement de taux pour certains produits en 1970 et en 1971 - faisaient escompter une application très générale des baisses mais quelque peu étalée dans le temps.

Au vu des résultats des trois premiers mois de l'année 1973, il semble que la réforme fiscale si elle n'a pas été totalement répercutée au stade du consommateur l'ait cependant été en grande partie. On note bien, en effet, une inflexion très sensible du rythme de hausse précédent (stabilité en janvier, + 0,3 % en février). En l'absence d'autres moyens de vérification, la seule comparaison réalisable consiste à mettre en parallèle l'évolution des prix qui aurait pu se produire, abstraction faite des changements de taux de T.V.A., et l'évolution réellement constatée secteur par secteur.

Produits alimentaires

Pour le premier trimestre de 1973, la hausse des prix est égale à 1,5 %. Par rapport à la hausse enregistrée au cours du dernier trimestre de 1972 (2,3 %), le ralentissement est de 0,8 %. La baisse attendue des réductions de T.V.A. se chiffrait à - 1,3 % complètement répercutable sur janvier et février. Or, le rythme mensuel moyen de hausse des prix taxes non comprises peut être estimé à + 0,8 % environ. Le gain apporté par la réforme fiscale serait donc un peu inférieur à 1 %.

Dans le détail, on remarque que les diminutions de prix n'ont pas été aussi importantes que souhaité pour les deux postes dont les taux de T.V.A. ont le plus sensiblement baissé : la pâtisserie fraîche baisse de 2,7 % alors qu'on pouvait normalement s'attendre à une baisse de 7 % environ ; les prix de la viande de boeuf baissent de 3 % en janvier et s'accroissent de 1,2 % en février et de 0,7 % en mars ; il faut cependant noter que pour la viande de boeuf les prix d'achat en gros hors-taxe qui servent à déterminer les prix de vente au détail ont encore progressé de novembre 1972 à janvier 1973 avant de se stabiliser.

Pour les autres produits, la baisse mécanique était de 0,5 %. Compte tenu de la faiblesse de cette baisse sur des prix eux-mêmes peu élevés, il a été admis une péréquation entre les différents produits d'une même famille ; de fait, certains prix ont baissé de plus de 0,5 % tandis que d'autres restaient stables, indépendamment des fluctuations des prix de gros. Les baisses les plus apparentes ont porté sur les produits laitiers à l'exception du lait frais, les biscuits et gâteaux, les corps gras, les conserves de viandes, les sucres et certains produits alimentaires divers. Dans les autres secteurs pour lesquels les baisses de prix sont inexistantes, on peut penser que l'abaissement du taux réduit a joué en faveur d'une moindre hausse ; il en est ainsi des viandes autres que le boeuf, des volailles et lapins, des poissons et crustacés et des fruits et légumes.

Enfin, certaines variations de prix très importantes, intervenues au premier trimestre indépendamment de la réforme fiscale, ont joué en sens inverse sur l'indice de l'alimentation ; il s'agit d'une part, de la baisse du prix du beurre à la suite de la mise en vente de beurre dit "d'intervention" effectuée dans le but de dégonfler le volume très important des stocks ; d'autre part, on note la hausse très marquée des prix des vins.

Produits manufacturés

Ce groupe devait être le plus sensible à l'allégement fiscal puisque la plupart des prix devaient enregistrer une baisse mécanique de 2,4 % ; sur l'ensemble du groupe, la baisse attendue se chiffrait à 1,7 % étalée de janvier à avril. Pour le premier trimestre de 1973, on constate effectivement une légère baisse des prix (0,1 %). Compte tenu de l'évolution précédente (0,5 % par mois au dernier trimestre 1972) et du fait que les accords de programmation ont joué essentiellement sur la seconde partie de l'année 1972, il paraît vraisemblable d'estimer la hausse mensuelle des prix hors taxe à 0,4 % à 0,5 % au premier trimestre de 1973 (soit au total 1,2 %-1,5 %). La baisse de prix imputable à la modification du taux normal peut ainsi être évaluée à 1,3 %-1,6 % environ contre 1,7 % attendus. Cet écart n'est pas très important : on remarque d'ailleurs qu'il s'explique essentiellement par l'évolution des prix dans le secteur de l'habillement ; la hausse des prix pour le premier trimestre estimée à 0,5 % permet de penser que les baisses ont pu être inférieures à ce qui aurait dû être répercuté. Mais la hausse très importante des cours des matières premières, en particulier coton, laine et cuirs depuis quelques mois a certainement pesé sur les prix et contribué à compenser la répercussion de la modification fiscale aux différents stades de la distribution.

Pour les autres produits manufacturés du secteur privé, les répercussions apparaissent plus nettement, notamment dans les secteurs de l'électroménager (- 1,7 % pour les trois premiers mois de l'année), des articles de ménage (- 0,5 %), des savons et produits d'entretiens (- 0,9 %) et des appareils électroacoustiques (- 0,6 %). Les seules hausses marquées demeurant au cours de cette période ont affecté les prix des articles de maroquinerie et d'horlogerie.

Services

La hausse des prix constatée dans ce secteur au premier trimestre 1973 est de 1,2 % au lieu de 2,2 % au trimestre précédent. Le ralentissement observé est proche des effets attendus des baisses de T.V.A., très limitées dans ce secteur. Cette très nette décélération par rapport à la période précédente est également imputable au fait que les conventions de certains services (soins personnels, soins de l'habillement) ont été prorogées jusqu'au 1er avril et que les honoraires médicaux ont augmenté essentiellement à la fin de l'année 1972.

Les effets provenant de l'allègement fiscal sont observés principalement sur les services de réparations de véhicules en baisse de 1 % environ au premier trimestre et sur les services d'entretien du logement et de réparations d'appareils ménagers en hausse moins sensible qu'au cours des mois antérieurs.

Les hausses les plus marquées continuent d'affecter les tarifs pratiqués par les hôtels-cafés restaurants, cantines (rythme mensuel d'augmentation : de 0,8 %) et dans une moindre mesure les prix des spectacles et des divers services de loisirs.

★

★ ★

La comparaison des effets mécaniques et du ralentissement constaté par rapport au rythme antérieur de progression des prix montre que la répercussion des baisses de T.V.A. a été proche de ce qui pouvait être attendu avec cependant une exception notable dans le cas de la pâtisserie fraîche.

La question que l'on peut se poser au vu des premiers résultats de 1973 est de savoir si ce ralentissement de la hausse des prix dû essentiellement à des causes exogènes à la formation naturelle des prix aura encore des effets sur le reste de l'année.

A partir du 2ème trimestre 1973 le facteur exceptionnel que constitue l'abaissement des taux de T.V.A. ne jouera plus et la progression de l'indice des prix pourrait reprendre au taux antérieurement constaté. La hausse annuelle des prix alimentaires serait un peu inférieure à celle de l'an passé, plus affectée par les hausses déjà réalisées en amont et les évolutions spontanées dues notamment aux conditions climatiques que par les décisions intervenues à Luxembourg.

Les produits manufacturés devraient voir leurs prix croître rapidement au cours des prochains mois et connaître une hausse annuelle voisine de celle de l'an passé. Enfin les prix des services dont l'évolution relative s'est ralentie au cours des années récentes devraient conserver un rythme proche de 8 % l'an. Les hausses de tarifs publics ne devraient pas être un facteur d'accélération des prix ; elles resteraient proches de celles de l'an passé pour la S.N.C.F. (5 % sur les tarifs voyageurs) et l'énergie.

5. L'ACCELERATION DE LA HAUSSE DES SALAIRES

Le glissement enregistré par le taux de salaire horaire a été de 12,2 % en 1972 contre 10,7 % en 1970 et en 1971, la variation du dernier trimestre (1er octobre 1972 au 1er janvier 1973) ayant atteint 3,1 %. Comme un certain mouvement saisonnier semble affecter les salaires depuis quelques années il n'est pas sans intérêt de rapprocher cette dernière hausse de celles constatées au cours des mêmes périodes de 1970 et 1971 :

1970 : + 2,6 %	}	Variations au cours du 4ème trim.
1971 : + 2,3 %		
1972 : + 3,1 %		

Sur un champ plus limité que celui couvert par les statistiques du Ministère du Travail, les réponses des industriels aux enquêtes de conjoncture fournissent un recoupement et une actualisation : la hausse déclarée entre le 1er novembre 1972 et le 1er mars 1973, soit en quatre mois, est de 3,6 % contre un peu moins de 3,2 % dans les périodes correspondantes des deux années précédentes. Selon ces données, qui sous-estiment légèrement la réalité, les hausses annuelles auraient été :

du 1er mars 1970 au 1er mars 1971	du 1er mars 1971 au 1er mars 1972	du 1er mars 1972 au 1er mars 1973
10,3 %	10,8 %	11,3 %

Interrogés en mars sur l'évolution prochaine des salaires dans l'ensemble de l'industrie, 67 % des industriels s'attendaient à une forte hausse des salaires : il s'agit là du pourcentage le plus élevé qui ait été indiqué depuis que la question est posée, soit depuis 1959, si l'on exclut les évènements exceptionnels (dévaluation de décembre 1958, évènements de mai-juin 1968).

Ce résultat est l'aboutissement d'une tendance continue au renforcement des perspectives de salaires depuis trois ans, à travers quelques fluctuations.

De ces fluctuations, l'une, d'une ampleur toute particulière, mérite d'être notée : dans l'enquête effectuée au début de janvier 1973, c'est-à-dire au lendemain des mesures du 7 décembre, il apparaissait que les industriels s'attendaient à une nette décélération des hausses de salaires : si la baisse des taux de T.V.A. a pu freiner substantiellement l'avance des prix à la consommation au cours du premier trimestre, il n'est pas certain qu'elle ait une incidence sur les accords de salaires passés ultérieurement. Cela peut être relié à la constatation suivante : bien qu'étant en définitive un succès indéniable, puisque l'incidence des réductions de taux a été nettement ressentie par les particuliers et a pu être mesurée à travers la réduction du rythme de hausse des prix, la mesure fiscale a été largement interprêtée comme un évènement extérieur au contexte micro-économique dans lequel réagissent les individus et se forment les prix et les rémunérations.

En particulier, l'évolution des salaires, au demeurant indéniablement influencée par le souci de la progression du pouvoir d'achat n'en est pas moins la résultante d'un grand nombre d'arbitrages réalisés au sein de chaque entreprise ; ce dernier aspect lui procure un caractère relativement autonome dépendant tout autant des possibilités de partage des résultats de la production que de données économiques exogènes à l'entreprise telles que la hausse des prix et les variations de la fiscalité.

En tout état de cause, il apparaît que le ralentissement de la hausse des prix à la consommation aura entraîné au 1er trimestre une augmentation exceptionnellement vive du pouvoir d'achat. Les perspectives des industriels ne permettent guère d'attendre au second trimestre une incidence modératrice de ce ralentissement des prix sur l'augmentation des salaires.

Le S.M.I.C. fixé à 4,64 F depuis le 1er février 1973 sera révisé au 1er juillet. Les mesures sociales annoncées par le gouvernement devraient entraîner d'ici l'automne un relèvement du salaire minimum supérieur à celui enregistré en 1972. S'y ajoute le mouvement conventionnel relevant les bas salaires.

Signalons enfin que l'accroissement plus rapide des rémunérations constaté depuis la fin de 1972 n'est pas propre à la France : cette évolution, très générale, est particulièrement sensible en Allemagne comme le montre le tableau ci-après.

GAINS HORAIRES DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

	Coefficients de Pondération Clignotant Prix	Coefficients de Pondération Part dans les exp. fr.	Taux Trimestriels					
			1971 III / 1971 II	1971 IV / 1971 III	1972 I / 1971 IV	1972 II / 1972 I	1972 III / 1972 II	1972 IV / 1972 III
Etats-Unis	28	9	0,7	2,1	2,0	2,0	0,6	2,6
Royaume-Uni	13	7	1,5	1,9	3,8	4,1	2,4	3,7
Allemagne	31	35	1,5	2,1	3,0	2,1	1,2	4,9 e
Pays-Bas	7	10	4,2	1,3	5,3	1,7	3,3	1,2
Belgique	11	19	2,8	3,2	2,9	3,0	3,8	3,9 e
Italie	10	20	2,0	1,7	3,2	1,7	3,7	3,7
Moyenne Pondérée - Clignotant Prix	100		1,7	2,1	3,0	2,4	1,9	3,6 e
Moyenne Pondérée - Part dans les exportations françaises ..		100	2,0	2,1	3,2	2,3	2,4	3,8e
France			2,4	2,5	2,8	2,8	2,8	3,0 e

Source : O.C.D.E.

L'année 1972 s'était ouverte sur des perspectives pessimistes quant au développement de nos exportations, et plus généralement du commerce mondial. Ce climat défavorable se reflètait en particulier dans les réponses que faisaient en décembre 1971 les chefs d'entreprise, et contribuait à orienter nettement à la baisse les perspectives générales qu'ils formulaient pour l'activité économique en France.

Ces anticipations n'étaient pas sans fondement : au moment où se déclenchait la première crise monétaire d'importance majeure, la stagnation de l'activité économique qui avait prévalu en moyenne chez nos principaux partenaires commerciaux prenait fin mais les signes de reprise de la croissance n'étaient pas encore très manifestes, en particulier en Allemagne. Les incertitudes du moment devaient d'ailleurs conduire quelquesgouvernements étrangers à entreprendre une action de relance budgétaire hardie.

Celle-ci pouvait aussi se justifier par la crainte que le développement d'une crise monétaire de grande ampleur entraîne une contraction substantielle des échanges mondiaux et, par ses effets multiplicateurs, suscite dans les principaux pays industriels du monde occidental un ralentissement de l'activité.

Et de fait, les résultats des enquêtes de conjoncture effectuées par l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprise à la fin de 1971, indiquaient un dégonflement rapide des carnets de commande en provenance de l'étranger et, fait plus significatif encore, un net retrait de la demande en provenance de l'étranger.

Il devait en fait rapidement apparaître que les craintes qui s'étaient avivées à la fin de 1971 ne se concrétisaient pas, et, dès mars 1972, une sensible amélioration du climat se faisait jour ; comme on le verra, elle devait se poursuivre ensuite sans discontinuer.

Loin de conduire à une contraction des échanges, les modifications de parité étaient suivies d'une intensification des mouvements commerciaux, qui procédaient de la reprise, maintenant quasi-générale, de l'activité économique, en même temps qu'ils contribuaient à l'entretenir. A cela il faut ajouter un autre facteur favorable à ce développement des échanges, qui a déjà été signalé dans une précédente note de Conjoncture : la crainte d'une contraction de leurs marchés a conduit les exportateurs de nombreux pays à développer leurs efforts commerciaux et, spécialement, à freiner la hausse de leur prix. En outre, pour des ventes dont le prix est assez fréquemment libellé en dollars US, il n'y a pas eu des révisions systématiques de prix, ce qui a permis à des acheteurs étrangers non américains de bénéficier mécaniquement de la baisse de prix qui correspond à la dévaluation du dollar. A l'inverse, l'exportateur voyait se réduire d'autant le produit de sa vente une fois le montant du réglement converti dans sa monnaie nationale, (à supposer qu'il ne soit pas couvert par une cession de dollars à terme, auquel cas le risque de change aura, dans la majorité des cas, été reporté en dernier ressort sur la Banque Centrale de son pays). Il semble bien qu'un effort de compression des marges à l'exportation ait été fait au début de 1972, en France comme dans d'autre pays.

En dépit des incertitudes qui s'attachent à leur interprétation, c'est ainsi qu'on peut expliquer au moins en partie la stabilisation des valeurs moyennes à l'exportation observée au cours des trois premiers trimestres de 1972.

L'évolution de la part de la France dans le commerce mondial

Le commerce mondial a donc vu sa croissance s'accélérer fortement : son volume s'est accru en 1972 de 10,5 % pour l'ensemble des pays de L'OCDE, contre 6 % seulement en 1971.

Dans ce commerce, la part prise par la France s'est accrue ; globalement il apparaît même que c'est en 1972 que les gains de part de marché consécutifs à la dévaluation du franc en 1969 se sont affirmés le plus nettement, même si, pour les produits manufacturés, la croissance de la part prise par la France dans les échanges était apparente dès après la dévaluation.

C'est ainsi que, loin de constater une décélération de la croissance de nos exportations, comme on avait pu le craindre lors de la crise monétaire de la fin 1971, l'extension rapide du commerce mondial, les gains nouveaux de part de marché de la France ont eu pour conséquence une nette accélération de la croissance en volume, qui est passée d'un rythme de 9 à 10 % à un rythme de 15 %.

Cette croissance plus rapide du volume de nos exportations recèle cependant, dans le détail, de notables disparités d'évolution.

Par produits (1)

Alors qu'en 1971 la croissance en volume des exportations de produits alimentaires avait été très forte (taux annuel de l'ordre de 20 %), la croissance des produits manufacturés apparaissant plus faible (environ 7 à 8 %), en 1972 le phénomène inverse s'est produit : la croissance en volume des exportations de produits manufacturés s'est nettement accélérée, surtout au second semestre, et serait proche pour l'ensemble de l'année d'un rythme annuel de 20 % ; en revanche les exportations de produits alimentaires, en volume, s'étaient repliées au début de l'été 1972 et, malgré une reprise au second semestre, leur taux de croissance ne dépasse guère 12 % pour 1972. Cette croissance plus faible en volume de nos ventes de produits alimentaires a été compensée par une hausse des prix de l'ordre de 5 %, due en grande partie à l'augmentation des prix de la viande, provoquée par la relative pénurie au niveau européen et même mondial. Pour les produits manufacturés, au contraire, la légère hausse des prix du second semestre a compensé la baisse du premier semestre, de sorte que sur l'ensemble de l'année, on n'observe aucune hausse des prix par rapport à 1971. Parmi ces produits manufacturés, il faut particulièrement noter la croissance en volume des exportations de demi-produits très rapide tout au long de 1972.

---

(1) En volume.

Bien que les volumes exportés au premier trimestre 1973 ne soient pas encore connus, des indices très partiels permettent de penser que la croissance en volume des exportations de produits manufacturés s'est poursuivie à un rythme soutenu, sans doute assez voisin de celui enregistré en 1972 : en effet, sauf peut-être pour les biens de consommation, aucune hausse rapide ne semble avoir été enregistrée sur les prix des exportations de ces produits, au début de l'année ; en revanche la hausse des prix des exportations de produits alimentaires se serait encore accélérée au premier trimestre.

Par Pays (2)

Si l'on excepte la Zone Franc, la croissance, en valeur, de nos exportations s'est effectuée à un rythme sensiblement identique vers les pays de l'ancienne C.E.E. à Six et vers les pays situés hors de la C.E.E. A destination de la C.E.E., les progrès les plus rapides ont été enregistrés vers l'Italie, avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 25 %, et cela malgré les difficultés de ce pays : nos gains de parts de marché y ont été importants. Mais c'est vers l'U.E.B.L. que le renforcement de la pénétration des produits français a été le plus net : notre part sur le marché belge est en effet passée de 18 à 20 %, tandis que le rythme de croissance annuel de nos exportations atteignait 20 %. La relative modération de la demande allemande explique que nos ventes à la R.F.A. aient un peu moins augmenté (taux annuel de l'ordre de 16 %), mais, sur ce marché également, le développement de nos ventes a été supérieur à celui des importations allemandes. Après une stagnation au premier semestre 1972, les exportations ont vivement repris à destination des Pays-Bas et notre part de marché s'est très légèrement améliorée.

En ce qui concerne les pays situés hors de l'ancienne C.E.E., la croissance de nos exportations a été particulièrement forte vers les pays de l'ancienne A.E.L.E. : depuis deux ans maintenant, le taux de croissance annuel est de l'ordre de 25 %. Le développement des ventes à la Grande-Bretagne a été très rapide en 1972 (taux annuel de l'ordre de 50 %), ce qui prouve que les industriels français ont anticipé sur la première étape du désarmement douanier, consécutif à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun ; bien que faible encore (5,4 %), la part française du marché britannique s'est améliorée et la Grande-Bretagne est devenue notre 4ème client, distançant de peu les Pays-Bas. Des progrès sensibles ont également été enregistrés sur le marché suisse où les ventes françaises se développent à un taux de l'ordre de 20 %. En revanche, et malgré le raffermissement de la demande américaine, la progression de nos ventes aux Etats-Unis (de l'ordre de 15 %) n'a pas permis une amélioration de notre position sur ce marché sur lequel la part française reste très faible (2,5 %).

Enfin nos exportations vers la Zone Franc se sont légèrement accrues avec la reprise de nos ventes à l'Algérie mais ne dépassent guère le niveau maximum obtenu en 1970.

---

(2) En valeur.

DONNÉES EN MONNAIES NATIONALES

EVOLUTION DU COUT SALARIAL PAR UNITE PRODUITE
DANS L'INDUSTRIE en FRANCE et à l'ETRANGER

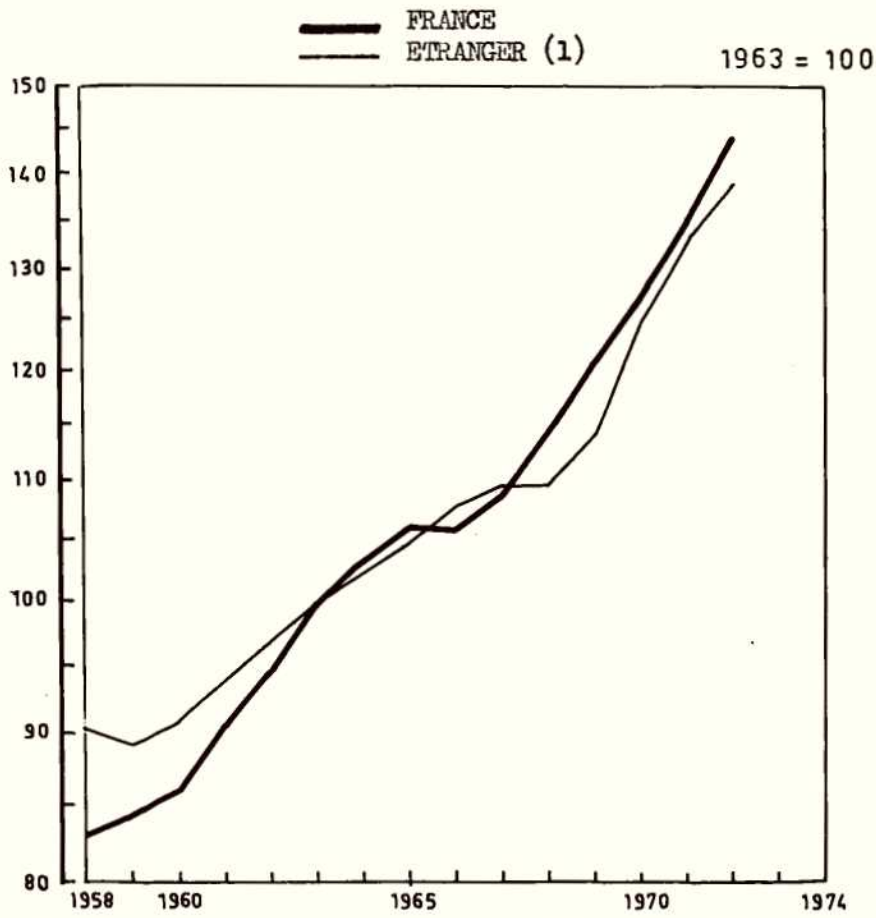

(1) moyenne des coûts salariaux de six pays, avec une pondération reflétant leurs exportations de produits industriels vers les pays de l'O.C.D.E. : Allemagne 31 %, Etats-Unis 28 %, Royaume-Uni 13 %, Italie 10 %, Belgique 11 %, Pays-Bas 7 %.

PRIX IMPLICITE DU PNB

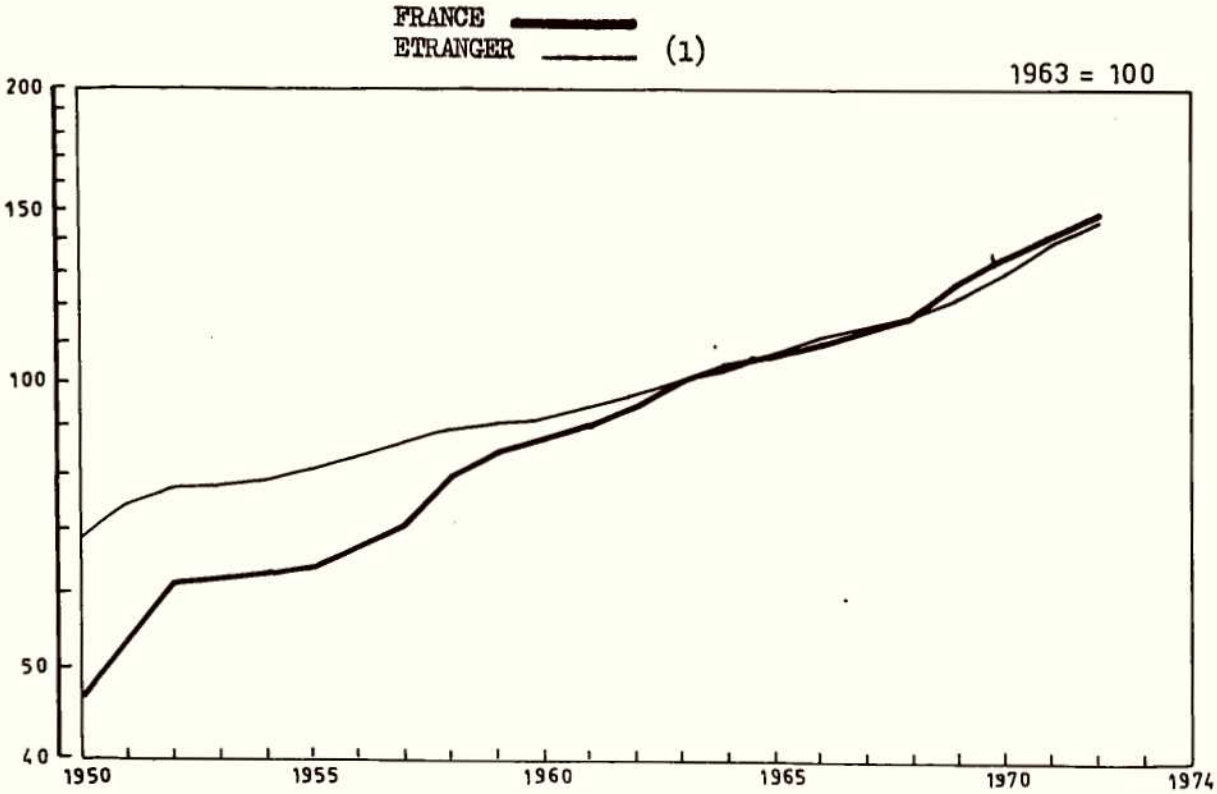

(1) cf. graphique sur les coûts salariaux

A cette croissance rapide des exportations a été associée une croissance non moins vive des importations ; mais tout au long de l'année 1972, et encore au début de 1973, le commerce extérieur a dégagé un solde nettement positif, qui aurait pu l'être encore plus si la demande interne n'avait pas exercé la pression accrue que l'on observe depuis quelques mois, réorientant sans doute vers le marché une partie de la production exportable et stimulant vivement, on l'a vu, la demande à l'importation.

La persistance d'un solde nettement positif (le taux de couverture FOB/FOB des importations par les exportations a été de 104 % en 1972, et de 105 % en moyenne pendant les quatre premiers mois de 1973) traduit aussi au premier chef le maintien de la bonne situation de compétitivité de notre pays sur les marchés extérieurs.

Des calculs faits à l'O.C.D.E. ("Le modèle des échanges de l'O.C.D.E. : Version 1970" : Franz Meyer zu Schlochtern) avaient permis de chiffrer à 5,2 % la marge de compétitivité créée par la dévaluation de 1969 ; à cette époque on pouvait encore craindre que, de même que cela s'était produit dans les décennies précédentes, un taux d'inflation durablement plus élevé en moyenne que celui de nos partenaires commerciaux, ne réduise progressivement cet avantage.

Il n'en a rien été, et, fait nouveau, la montée des prix et des coûts suit une tendance sensiblement comparable à celle qui est observée à l'étranger ; cela tient sans doute à l'internationalisation croissante des économies, alors que jusqu'au début des années 1960, l'inflation se développait plus rapidement en France, en grande partie pour des raisons structurelles (voir graphique des coûts salariaux et des prix implicites des P.N.B.).

Les caractéristiques des évolutions des échanges commerciaux et surtout de la compétitivité française depuis 1969, comparées à celle des années antérieures, ne peuvent être dissociées de l'évolution monétaire internationale et de la manière dont la France en a été affectée.

Cette évolution a été caractérisée par le développement rapide des liquidités internationales, à un rythme sans précédent, pour des raisons qui tiennent essentiellement au déficit de la balance des paiements des Etats-Unis et au fonctionnement du marché des euro-monnaies. En même temps, le dollar, jadis unité de valeur quasiment stable, universellement accepté et désiré, perdait ces qualités et devenait contesté. Il en résultait une situation de crise qu'exacerbait l'existence de liquidités internationales à court terme très importantes, susceptibles de se déplacer dans des délais très brefs d'un pays à un autre, dont les détenteurs cherchaient sans doute au moins autant à se prémunir contre des changements de parités anticipés qu'à les provoquer en les brusquant.

L'évolution de la situation française sur le plan monétaire international

Depuis 1970, le franc apparaît comme relativement stable dans un monde qui a, dans les faits, abandonné les contraintes de la règle des parités fixes.

Au cours des deux dernières années, caractérisées par des mouvements de capitaux considérables et d'amples variations dans les parités des principales devises, la France n'a, en définitive, reçu que des apports relativement modestes de capitaux spéculatifs, et a vu la valeur de sa monnaie varier dans de faibles proportions par rapport aux autres grandes devises mondiales.

- des entrées de capitaux spéculatifs relativement modestes :

Entre la fin de 1970 et le mois de mars 1973, les réserves de change des principaux pays européens et du Japon se sont accrues, essentiellement à cause des mouvements spéculatifs contre le dollar, de la contrevaleur de plus de 35 milliards de dollars ; durant le même laps de temps, la progression des réserves françaises aura été d'un peu moins de 5 milliards de dollars, (dont la moitié correspond aux soldes positifs de la balance des paiements), contre 11 milliards pour les réserves allemandes, 14 milliards pour les réserves japonaises.

Une évolution similaire peut être observée dans les variations des engagements des banques à l'égard de l'étranger, en monnaie nationale et en devises, qui, lorsqu'elles sont amples et brutales traduisent essentiellement des mouvements spéculatifs ; c'est ainsi que la position nette des banques allemandes est passée, d'octobre à décembre 1971, de 1,6 à 4,3 milliards de dollars. Une variation aussi forte ne se retrouve pas chez les banques françaises ; même en juillet et août 1971, avant que des règles strictes ne soient imposées par les pouvoirs publics, la détérioration de la position des banques n'a pas dépassé 1,2 milliards.

Certes, des dispositions réglementaires ont été prises en France, justement pour limiter l'ampleur de ces entrées de capitaux spéculatifs : blocage de la position des banques (mesure qui n'a en fait, été en application que pendant le deuxième semestre 1971), institution d'un double marché des changes, interdiction de la rémunération des comptes en francs des non résidents, lourds taux de réserve pour ces mêmes comptes ; mais les autorités monétaires allemandes n'étaient pas, elles non plus, dépourvues de moyens dissuasifs, réserves obligatoires, interdiction de rémunération des comptes de non résidents, et surtout système du "Bardépot".

Le franc a sans doute, au même titre que le D.M. ou le yen, fait figure de monnaie refuge contre la dépréciation du dollar ou de la livre sterling mais la crédibilité de sa propre réévaluation a toujours été faible. Quelles qu'en soient les raisons, cette situation a préservé le marché français d'apports massifs de liquidités externes ; les actifs en or et en devises ne constituent encore qu'une contrepartie modeste de la masse monétaire (10 % contre près de la moitié en Allemagne), dont l'évolution dépend toujours largement de la distribution des crédits à l'économie. Les apports en devises, s'ils ont contribué à élargir la liquidité bancaire, n'ont cependant pas permis aux banques de se dégager de la dépen-

dance dans laquelle elles se trouvent à l'égard de la Banque Centrale ; même sans tenir compte de la contrainte des réserves obligatoires, elles doivent être endettées, d'une manière permanente, pour près de 20 milliards auprès de la Banque de France.

- Une relative stabilité de la valeur du franc.

De 1970 à mars 1973, la parité du franc est restée fixe, alors que durant le même laps de temps, le dollar des Etats-Unis se dépréciait de plus de 18 %, le franc suisse s'appréciait de 6,5 %, le deutschmark de 5 %, et le yen de 9 %.

Il est possible de chercher à dresser un bilan des changements de parité survenus entre 1970 et mars 1973 qui mette en évidence les conséquences sur le plan des échanges commerciaux avec nos principaux partenaires. Deux calculs montrent une revalorisation moyenne du franc de 2,4 %, si l'on se réfère aux importations françaises, et de 4,2 % sur nos marchés d'exportations (1).

Il ne s'agit là bien sûr que des seuls effets primaires des changements de parité, sans tenir compte des changements de prix induits ensuite par les dévaluations ou revalorisations qui sont survenues.

Ces revalorisations du franc sur le marché national et sur les marchés étrangers apparaissent relativement modérées, beaucoup plus que ce que pourrait donner à croire la seule comparaison avec le dollar, la livre sterling ou la lire. La structure de nos échanges commerciaux par pays en est évidemment la cause.

En définitive, en dépit des dévaluations importantes, subies, en droit comme en fait, par le dollar, la livre, la lire, le franc voit, en avril 1973, sa parité, comparée à la moyenne des cours des principales monnaies, encore inférieure de plus de 9 % à son niveau de juillet 1969 (cf. graphique ci-après).

---

(1) Un premier calcul donne la variation de la valeur du franc en regard de la moyenne pondérée des monnaies des principaux pays qui exportent vers la France, compte tenu des parts de marché que chacun de ces pays possède dans nos importations. De ce calcul, il résulte une revalorisation moyenne du franc de 2,4 %.

Il est également possible, sur chacun des principaux marchés vers lesquels la France exporte, de comparer la valeur du franc avec celle des monnaies des autres pays exportateurs qui sont nos concurrents sur ces marchés, en même temps que vis-à-vis de la monnaie du pays acheteur. En effet il est vraisemblable que la concurrence entre pays exportateurs vers un marché tiers joue peut-être plus aisément, par le biais des prix, que la concurrence sur un marché donné, entre production nationale et production importée. Sur l'ensemble des principaux marchés de pays étrangers vers lesquels la France exporte, la revalorisation du franc ressortirait ainsi à 4,2 % (calcul du Centraal Planbureau).

INDICE DU COURS DU FRANC PAR RAPPORT AU COURS(1) MOYEN(2) DES MONNAIES DE 11 PAYS INDUSTRIELS(3)

(1) Cours à New-York - Moyenne du cours en début et fin de mois. Source O.C.D.E.

(2) Pondérations proportionnelles aux exportations de produits manufacturés.

(3) Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Suède, Suisse, France, R.F.A., Italie, Pays-Bas, Belgique.

(4) Mai 1973 : 3 semaines

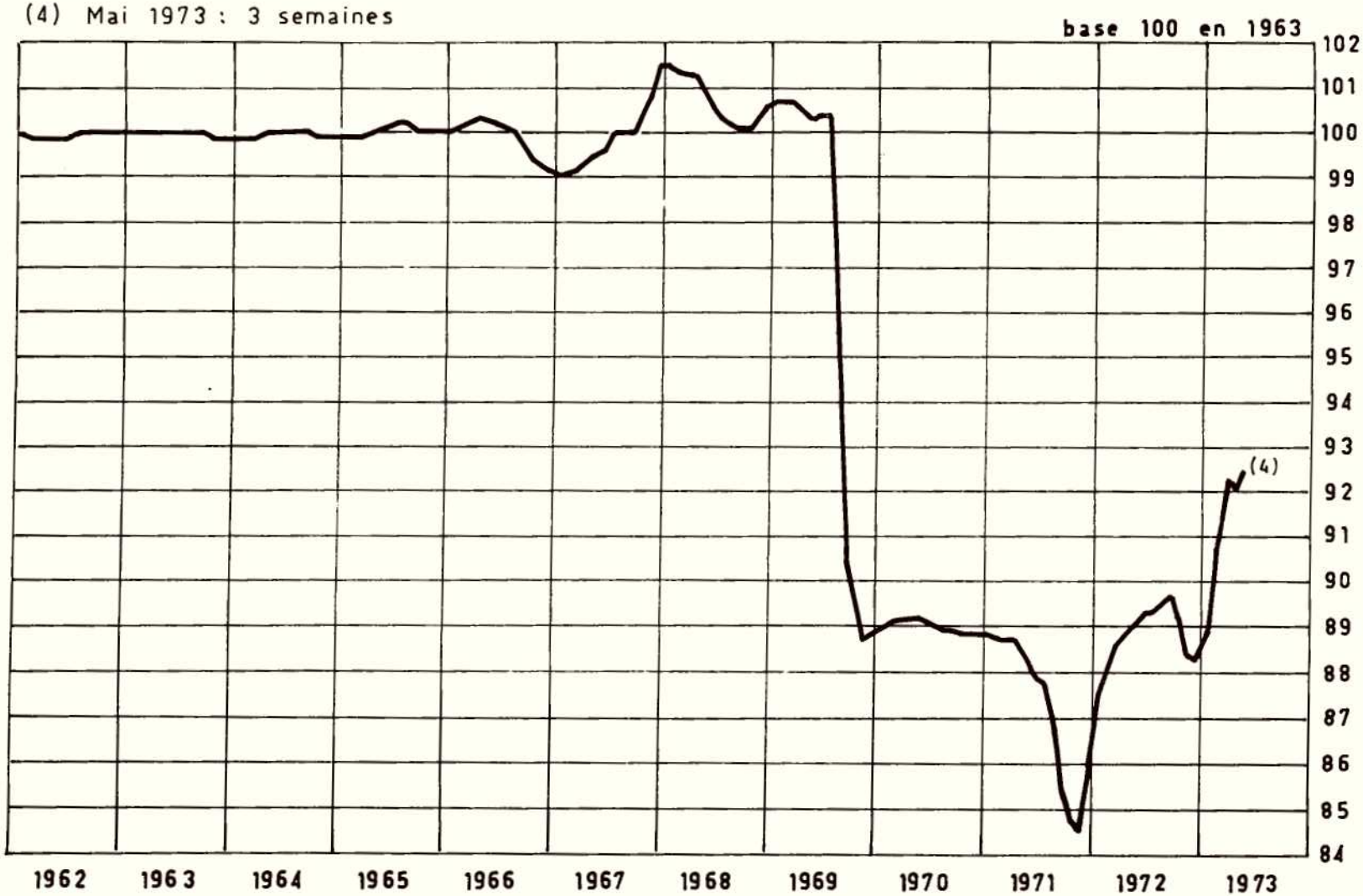

Lorsqu'on observe les cours des monnaies des pays européens ayant décidé de maintenir entre eux un écart de parité maximum de 2,25 %, on constate que depuis plusieurs semaines, le franc a presque toujours été la plus appréciée de ces monnaies, tandis que le deuschmark se maintenait à la limite inférieure de la marge admise. La spéculation s'étant assez peu portée sur la devise française à l'époque où la baisse du dollar était attendue, il apparaît normal que le franc ne subisse guère le contrecoup des prises de bénéfices opérées après la définition de la nouvelle parité de la devise américaine ; pour des raisons inverses le deutschmark devait être le plus atteint, du fait de la nouvelle stabilité du dollar. Il est évidemment encore trop tôt pour interpréter d'une manière tranchée cet écart entre le deutschmark et le franc.

Le marché français des liquidités, et la devise française, ont donc pour l'instant été peu affectés par la crise monétaire internationale. La décision prise par certains pays européens de ne plus soutenir les cours du dollar ne résoudra sans doute pas tous les problèmes ; elle affaiblit cependant les moyens de spéculation contre la devise américaine et ce à un moment où le franc risquerait d'en être victime. Ceci ne signifie pas évidemment qu'une nouvelle et brutale vague de spéculation soit totalement exclue.

*
* *

Quelles sont les conséquences que pourra avoir la modification générale des rapports de change sur le commerce mondial ? Jusqu'ici la situation de crise récurrente, et les modifications de parités qui en sont résultées, loin d'avoir provoqué une contraction des échanges, semblent en avoir favorisé l'intensification. Il n'y a pas de raison de penser qu'il en soit autrement dans les mois à venir.

Au-delà, à terme, l'ampleur même des changements de parité est susceptible de réorienter la structure du commerce mondial par pays, et de renverser le sens des évolutions de parts de marché, qui avait joué ces dernières années au détriment des Etats-Unis et au profit des autres pays. En raison de l'inertie dans le volume des échanges, ce sont plutôt les effets dit "pervers", dus aux modifications rapides des prix induites par le seul jeu des dévaluations et revalorisations, qui jouent dans l'immédiat.

Le meilleur exemple de cette inertie dans le volume des échanges est constitué par l'Allemagne, qui, malgré une revalorisation moyenne sur ses marchés à l'exportation de 12 % environ de 1970 à 1973, bénéficie d'une demande étrangère très soutenue et d'un gonflement considérable des carnets de commandes en provenance de l'étranger.

Mais le facteur de loin le plus important de l'évolution du commerce mondial en 1973, est l'accélération de la croissance, phénomène déjà évoqué dans le chapitre I. Certes, plusieurs éléments sont de nature à laisser présager que cette croissance trouvera peut être sa limite dans plusieurs pays : agitations sociales possibles en Italie, conséquen-

ces des mesures anti-inflationnistes et des récents réajustements monétaires en Belgique, aux Pays-Bas, et surtout en Allemagne (R.F.A.), faiblesse des investissements en Angleterre, ralentissement prévisible de la consommation publique aux Etats-Unis. Mais les incidences de ces évolutions ne seront sans doute pas perçues avant 1974. On peut donc escompter pour 1973 une vive expansion dans les pays industriels (en faisant abstraction des incertitudes italiennes). Il semble que l'on puisse la traduire, en accord avec les prévisions étrangères et celles des organismes internationaux, par une augmentation, en moyenne pondérée du P.N.B. de nos principaux partenaires, qui serait de 5,1 % en volume entre 1972 et 1973 (à comparer à 3,8 % de 1971 à 1972).

Cette évolution dans le sens d'une croissance quasi générale se traduirait par une progression de 11,5 % en volume des importations de nos partenaires commerciaux, contre 8,9 % en 1972.

Dans les perspectives que l'on pourra essayer de tracer, les incertitudes ne résultent donc pas tellement du développement de l'activité et des échanges au cours des prochains mois, même si les projections de taux de croissance des P.N.B. nationaux et des importations de chaque pays tendent à montrer que l'interpénétration des économies sera moins accusée en 1973 qu'en 1972. On a déjà dit qu'il n'y avait pas de raison d'être exagérément pessimiste sur les conséquences que pourraient avoir dans l'immédiat sur le commerce mondial, de nouveaux développements de la crise monétaire, s'ils se produisent.

Il convient plutôt de s'interroger sur les capacités du système productif français à maintenir, en face d'une demande interne pressante, la croissance de nos parts de marché observée en tendance depuis plusieurs années.